JUSQU'AU BOUT!
Qu'on le sache bien! Tant qu d'un océan à l'autre, en fait comm en droit, on n'aura pas reconnu l'éga lité des deux langues, la lutte n cessera point.
Le sénateur BELCOURT.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" "DIEU ET PATRIE"

LA LUMIERE
Manifestons notre foi chrétienne sans bravade, mais sans peur, en public comme en privé: c'est cela que signifie la parole du Maitre: "N'étouffez pas la lumière sous le boisseau."
Cardinal MERCIER.

10010 109e rue Téléphone 2 Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. EDMONTON, ALBERTA, LE 19 OCTOBRE 1932. No 50.

Les concerts français de l'Université

Lundi dernier, le poste radiophonique CKUA a irradié des syllabes françaises, à deux reprises: l'une à 5 h. 30 et l'autre à 8 h. 15.

L'on a d'abord entendu M. Hector Allard, professeur de français à l'Université, qui ouvrait la série de ses cours d'enseignement de la langue française, cours qui seront donnés, chaque semaine, les lundi et vendredi, à 5 h. 30.

A 8 h. 15, quelques artistes canadiens français d'Edmonton ont présenté un programme musical varié et intéressant.

Voilà deux événements qui à notre avis ont une signification qui demande quelques commentaires.

Nous, franco-albertains, nous demeurons au milieu d'une population dont la langue de la majorité est l'anglais. Il va sans dire que nous sommes constamment en contact avec nos compatriotes anglo-saxons. Ceux qui, parmi ces derniers, ont bien voulu nous juger, étudier nos moeurs, nos traditions, notre tempérament, sans les oeillères du préjugé, ont sans doute compris qu'ils apprendront à nous connaître davantage en s'initiant aux secrètes beautés de notre langue.

Et puis, avouons que les idées croquemitaines de quelques fougueux orangistes, plus anglais que le Roi d'Angleterre lui-même, commencent à perdre de leur emprise en bien des milieux anglais. Oh! il ne faut pas croire que la lutte est finie, qu'on a déposé les armes et que l'on a signé la paix: ce serait pousser la naïveté trop loin. Mais, assurément, nous pouvons compter sur les sympathies d'un bon nombre de nos concitoyens anglais.

Nous en avons une preuve dans le fait que des centaines de personnes de langue anglaise ont suivi assidûment et avec un intérêt sans cesse croissant les cours de français donnés l'an dernier à la radio par M. Hector Allard.

L'accueil si chaleureux qu'on a fait à ces cours a poussé les autorités de l'Université à demander à M. Allard de continuer l'enseignement du français par la radio.

Cette année, les leçons seront irradiées le lundi et le vendredi de chaque semaine, de 5 h. 30 à 6 h. p.m., du poste radiophonique CKUA, Université d'Edmonton, relié au poste CFCN, Calgary.

Le cours donné par M. Allard consiste en une série de cinquante leçons. Cette série est divisée en deux parties. La première traitera de l'étude des sons et de leur application dans la prononciation des mots et puis des phrases. La seconde sera consacrée à la conversation courante.

Le but de ce cours de français est d'aider les étudiants du français, quel que soit leur âge ou leur emploi, à parler correctement le français.

De nombreuses lettres envoyées à l'Université par des étudiants radiophiles sont élogieuses et expriment admirablement tout l'intérêt que l'on porte à cette heureuse innovation des directeurs de l'Université albertaine.

M. Allard mérite assurément d'être félicité. Et nous ne doutons pas que tous ceux qui travaillent à conserver intact en terre albertaine le doux parler des ancêtres sauront gré à notre compatriote de ne pas ménager ses efforts pour propager et faire aimer dans les milieux de langue anglaise le verbe français, véhicule de tant d'idées nobles et généreuses.

* * *

Avant de terminer, disons un mot des concerts français irradiés le troisième lundi de chaque mois au poste CKUA à 8 h. 15 p.m. Les Canadiens de langue française devraient être aux écoutes à cette heure-là, puisque des artistes canadiens français interprèteront spécialement pour eux un programme entièrement français.

Enfin, si le concert nous plaisait, il serait très recommandable d'envoyer une lettre ou une carte où nous exprimerions notre reconnaissance et notre appréciation de l'heure radiophonique française qu'on nous dédie spécialement. Ce ne serait qu'accomplir un acte de politesse que mérite le directeur du poste CKUA, si courtois envers l'élément franco-albertain.

Maurice LAVALLEE.

LES POINTS SAILLANTS DU NOUVEAU TARIF

Des taux préférentiels accrus à 223 articles

OTTAWA.—Les modifications tarifaires soumises mercredi à la Chambre des Communes pour donner effet aux accords de la conférence économique impériale accordent des taux préférentiels accrus à 223 articles de la liste canadienne.

Le fer et l'acier à l'état brut destinés au forgeage, les pièces de fer et d'acier et les machines, à la condition qu'elles sont destinées à des usines canadiennes, le fil métallique sous toutes ses formes, les rails de tramway, les machines qui servent dans les mines obtiennent une préférence qui consistera en taux réduits ou en maintien de la franchise en même temps qu'en une augmentation des taux intermédiaires ou généraux.

Les boissons alcooliques, y compris les liqueurs, les vins et les bières, jouissent d'une préférence qui peut aller jusqu'à $2.00 le gallon par rapport aux taux en vigueur jusqu'ici tandis que les cigarettes et le tabac bénéficient d'importantes réductions.

Les tissus de coton, de laine, de lin et de jute, qui sont classés en un très grand nombre de catégories, obtiennent des taux de faveur qui vont de l'entrée libre à un tiers des taux en vigueur jusqu'à présent.

Les cuirs bénéficient de préférences plus considérables et du fait que les taux préférentiels sont réduits et du fait que les taux intermédiaires et généraux sont augmentés.

Les cuirs bruts et les peaux, qu'ils soient séchés, salés ou conservés dans la saumure, et les pelleteries, sont admis en franchise, quelle que soit leur provenance. Ces articles étaient jusqu'ici admis en franchise lorsqu'ils venaient des pays britanniques, mais ils devaient acquitter des droits de 10 pour cent ou de 15 pour cent lorsqu'ils entraient sous le tarif intermédiaire ou le tarif général.

Le charbon anthracite est assuré d'une préférence augmentée de 10 sous la tonne.

Les droits intermédiaires et généraux sont augmentés et les droits préférentiels réduits dans le cas des machines utilisées dans l'industrie laitière, y compris les écrémeuses.

Toutes les catégories d'automobiles et de motocyclettes sont admises en franchise alors que les taux préférentiels étaient jusqu'ici de 12½ p.c. à 15 p.c. Dans le cas des motocyclettes, les droits généraux et intermédiaires sont aussi augmentés. Il n'y a rien de changé dans le cas des autobus ou des pièces d'automobiles.

Les taux intermédiaires et généraux sont augmentés dans le cas d'une vingtaine de composés chimiques qui sont admis en franchise.

Les radios et les pièces de radio, y compris les batteries, obtiennent une préférence de 15 p.c.

Mort du R. P. Rault, O.M.I.

La congrégation des Oblats vient d'être de nouveau jetée dans le deuil par la mort du R. P. Rault, un vétéran des missions indiennes du Nord, décédé à la mission de Wabiscaw, samedi soir, à l'âge de 53 ans, après une vie remplie de mérites apostoliques pendant plus de trente ans.

Le R. P. Rault, qui était supérieur de la mission de Wabiscaw, s'est toujours intéressé au succès de la propagation de la foi parmi les tribus indiennes.

On ne le savait pas dangereusement malade; et la nouvelle de sa mort a péniblement surpris ses frères Oblats.

Le rapprochement des C. F. et des Fr.-Américains

La flamme de la culture et de la civilisation française

Ottawa, Ont. — M. Aurélien Bélanger, qui vient d'être élu président général de l'Association St-Jean-Baptiste, annonce qu'un mouvement a été lancé pour resserrer les liens qui unissent les Franco-Américains et les Canadiens français.

Des officiers des sociétés St-Jean-Baptiste dans les provinces d'Ontario et de Québec recevront M. Elphège Daignault, avocat de Woonsocket et président de l'Association canado-américaine, qui sera l'orateur de circonstance dans un programme de radio à Montréal samedi prochain.

"Le mouvement sera d'une grande portée, et son but sera de tenir vivante la flamme de la culture et de la civilisation françaises chez les fils du Vieux Québec répandus par tout ce continent," a dit M. Bélanger.

On imposerait de nouvelles taxes

Les revenus de la douane diminuent

Ottawa.—Les chiffres publiés vendredi ayant trait aux revenus du fédéral démontrent qu'il ne serait pas impossible que le gouvernement songe à prélever de nouveaux impôts. Le revenu total pour les six mois terminés le 30 septembre est de $99,128,093.

Les revenus de la douane ont subi une diminution se totalisant par $18,896,271 et ceux de l'accise par $4,000,000, mais les taxes de l'accise ont augmenté d'environ $15,000,000. Les impôts douaniers perçus durant les derniers six mois se totalisent par $37,544,394.

M. Aurélien Bélanger est élu président

De la Société S.-J.-B. d'Ottawa

Ottawa. — M. Aurélien Bélanger, ancien député de Russell à la Législature d'Ontario, a été élu président général de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa en remplacement de M. Jean Genest qui a refusé un autre terme.

Une protection

Le Canada sera protégé contre la concurrence étrangère

Ottawa. — Le premier ministre Bennett a déclaré mercredi que la clause concernant la surveillance des importations russes en Grande-Bretagne constituait une protection définie contre la concurrence étrangère.

Le premier ministre ajouta que le Royaume-Uni était tenu de rendre cette cause effective.

Une émeute à Belfast

Des policiers tirent sur des chômeurs — Cinq manifestants sont blessés

Belfast, Irlande du Nord. — Les policier ont fait feu sur un groupe de chômeurs qui les ont assaillis la semaine dernière avec des cailloux et cinq manifestants sont à l'hôpital.

Deux mille policiers mobilisés en prévision d'émeutes possibles ont dû disperser 10,000 hommes et femmes sans-travail qui s'étaient réunis pour réclamer de l'assistance de la part du gouvernement. Le cabinet a interdit toute réunion publique et assermenté des centaines de policiers extraordinaires recrutés dans les campagnes voisines.

Chronique de l'A.C.F.A.

Dimanche, le 9 octobre, après la messe avait lieu la distribution des prix du Concours de Français à Cold Lake. L'église était remplie et les parents aussi bien que les enfants se montrèrent bien intéressés à l'histoire de l'organisation du Concours et à tout ce qu'il demande de dévouement.

Bien que Cold Lake ne soit pas un de nos centres les plus nombreux, nous pouvons dire que nous avons à cet endroit un des cercles les plus actifs de la province.

* * *

Le même jour à 3 heures, avait lieu la distribution des prix à Bonnyville. Peu de gens assistèrent à cette distribution. M. J.-M. Déchêne, président de l'assemblée adressa quelques mots de félicitations aux enfants et aux institutrices ainsi que M. l'abbé Lapointe et M. Binette qui représentait la commission scolaire.

* * *

Lundi, le 10, à 3 heures, avait lieu la distribution des prix à St-Joseph, Fort Kent. Nous étions accompagné de M. l'abbé Lapointe, curé de Bonnyville et du R. P. Pratt, O.M.I., de Cold Lake.

* * *

Mardi soir, à huit heures, avait lieu la distribution des prix aux écoles de St-Paul. Là aussi, peu de gens. Il est vrai que la température n'était pas tout à fait idéale et que plusieurs cultivateurs demeuraient loin du village, mais nous comptions au moins sur la bonne volonté des gens du village, pour encourager nos petits Canadiens français.

M. Lucien Maynard, membre de l'Exécutif nous assista dans cette distribution. M. J.-W. Beaudry, président du cercle fit quelques remarques ainsi que M. l'abbé A. Lepage qui nous avait gracieusement conduit pour cette occasion. Ils furent suivis du R. P. Larose, O.M.I., curé de la paroisse qui remercia au nom des enfants, les généreux donateurs au Concours. Il termina en félicitant les élèves et les institutrices pour le dévouement dont elles ont fait preuve durant l'année.

* * *

Mercredi après-midi, nous nous rendions avec M. l'abbé Lepage et M. l'abbé N. Chartrand dans les écoles de St-Edouard et Labrie pour y faire la distribution des prix. Il se pourrait fort bien qu'avant longtemps nous puissions annoncer la fondation d'une avant-garde à St-Edouard.

* * *

Dimanche soir, le 16, nous étions à St-Vincent *pour la distribution* des prix. Cette distribution fut très solennelle, vu qu'elle coincidait avec les fêtes magnifiques du 25e anniversaire de la fondation de la paroisse, et ce fut une salle comble qui applaudit aux succès remportés au dernier concours par les enfants de St-Vincent.

* * *

Lundi, le 17, dans l'après-midi, avait lieu la distribution des prix à Lafond, à laquelle assistait M. l'abbé M. Boucher, curé, plusieurs commissaires d'écoles et les institutrices. Il est à remarquer que la moyenne pour l'école Lafond fut de 78%.

Le même soir, avait lieu la distribution à Brosseau-Duvernay. Très peu de gens étaient présents, et, chose remarquable, ceux qui assistèrent n'avaient pas d'enfants fréquentant les écoles. M. l'abbé St-Arnault ainsi que M. Gauthier, instituteur, dirent quelques mots de félicitations.

* * *

Lundi, le 10, étant un jour de congé, il nous fut impossible de visiter l'école St-Louis à Bonnyville, mais nous avions l'honneur de rencontrer les religieuses et discuter les questions relatives à la fondation des Avant-Gardes. La question fut réglée: il y aurait des Avant-Gardes à Bonnyville et l'on nous apprend que, depuis cette entrevue, il y a cinq cercles d'avant-gardistes, que les élections ont eu lieu et que tout marche. Nous en entendrons parler avant longtemps!

* * *

Nous désirons remercier bien sincèrement tous ceux qui nous ont aidé à faire notrt tournée du district de St-Paul, ceux qui nous ont donné l'hospitalité et ceux qui nous ont transporté gratuitement.

A Cold Lake, M. Prudent Poirier, à Bonnyville, M. l'abbé Lapointe, M. et Mme J.-M. Déchêne, M. et Mme J.-N. Vallée et M. W. Paquette, à St-Vincent, M. l'abbé Lepage, à St-Edouard, M. l'abbé N. Chartrand, à Brosseau, M. l'abbé P. St-Arnault et M. J.-B. Vincent et à Lafond, M. l'abbé M. Boucher.

* * *

Vendredi, le 14, nous avions aussi le bonheur d'organiser les élèves de l'école Artic, à St-Vincent, en Avant-Garde. Cette Avant-Garde comprend deux cercles: le cercle Champlain et le cercle Nicolet. A voir l'intérêt porté à cette organisation, par les religieuses et les enfants, tout nous présage qu'il se fera un magnifique travail là aussi.

* * *

Le même jour, dans l'après-midi, nous rencontrions les enfants de langue française de l'école St-Paul. Nous avons l'assurance que sous peu il y aura 3 cercles pour commencer le travail des Avant-Gardes à St-Paul et que d'autres cercles se formeront plus tard dans la même école.

* * *

Lundi après-midi, le 17, nous avions le bonheur de jeter les bases d'une autre Avant-Garde. Cette fois, à l'école de Lafond, où il y aura deux cercles: le cercle Laflèche et le cercle Laval.

* * *

L'espace manque aujourd'hui, mais nous reparlerons de ces Avant-Gardes la semaine prochaine.

* * *

Dimanche dernier il y avait aussi distribution des prix à Lamoureux où MM. Julien, Pilon et Lamoureux représentaient l'Exécutif; à St-Charles et à Picardville où MM. Coulombe et Martin étaient les représentants de l'Exécutif. Ils étaient accompagnés de M. Edouard Gariépy. A Picardville il y avait en plus M. l'abbé B. Marchand et M. Jérôme Lambert qui font aussi partie de l'Exécutif.

LA SESSION FEDERALE

MM. King et Bennett ne font pas faute de s'attaquer—Un amendement de M. King—Des marchés pour le blé et la farine—Un sous-amendement de M. Coote

Ottawa.—La Chambre a siégé lundi, jour d'action de grâces.

Percy G. Davies, conservateur, Athabaska, a proposé l'adoption de l'adresse. Georges-P. Laurin, conservateur, Jacques-Cartier, seconda l'adresse.

L'HON. M. KING

Après que ces deux jeunes députés eurent parlé, une attaque contre la politique du gouvernement fut lancée par l'hon. Mackenzie King, chef libéral, qui présenta un amendement à la motion. M. King reprocha au gouvernement de n'avoir pas élaboré un plan suffisant de secours aux chômeurs. Il s'éleva aussi contre la politique traditionnelle du tarif élevé du parti conservateur, qui a été, dit-il, au détriment du commerce canadien, et contre les méthodes qui, rapporte-t-on, ont été employées en vue d'en venir à des accords impériaux à la récente conférence impériale.

M. King blâme le premier ministre Bennett pour avoir introduit un nouvel élément dans les relations impériales, élément en vertu duquel des dominions ont dicté aux autres la politique financière, qui devait ou ne devait pas être adoptée. M. Bennett, dit-il, a fait cela en 1930. Si cela doit être la politique future du gouvernement, le plus tôt il cessera d'être au pouvoir, le mieux ce sera.

L'HON. M. BENNETT

Le premier ministre fit une revue de toute son administration dans sa réponse au chef de l'opposition. Il dénonça l'opposition pour ses jérémiades et son manque de générosité en ignorant les faits relatifs à la situation mondiale.

Il prend la défense de l'attitude qu'il a prise en face du cataclysme universel et insiste sur la solidité des finances du Canada, comme preuve que le pays a résisté à la tempête des trois dernières années.

Le premier ministre renouvelle sa confiance dans le pays, dans sa population, ses institutions et son avenir, et il s'élève contre ceux qui essaient à la déprécier pour des motifs politiques. Les gens sérieux du pays lui ont donné chaque jour l'assurance de leur confiance dans la politique de son gouvernement.

La situation continue à être grave dans l'Ouest du Canada, dit M. Gardiner, et il regrette que le discours du trône ne laisse entrevoir aucun espoir d'amélioration. A son avis, on devrait apporter de nouvelles solutions aux nouveaux problèmes.

A la fin de son discours, l'hon. M. King soumet un amendement qui a trait au chômage, à la misère des cultivateurs et au retard de la revision de la loi des banques.

LES ACCORDS D'OTTAWA AVEC LONDRES

Mercredi, l'hon. M. Bennett a fait un long discours où il a plaidé la cause impérialiste à l'occasion de l'exposition des grandes lignes des accords d'Ottawa avec Londres que l'on trouvera dans une autre colonne.

(Suite à la page 4)

LES PRIX DU BLE AU CANADA ET EN AUSTRALIE

Pourquoi le fermier de l'Australie reçoit-il de 20 à 26 sous le boisseau de plus pour son blé que le fermier du Canada? — La dépréciation de la monnaie australienne donne au fermier de l'Australie un avantage considérable sur les marchés du monde

On a dit à plusieurs reprises que les fermiers canadiens étaient en meilleure position financière que les fermiers d'autres pays. Pauvre consolation, même si c'était vrai. Mais ce n'est pas la vérité.

Le blé no 1, le plus beau blé du monde, rapporte présentement au fermier canadien 29 sous le boisseau Quelle est l'attitude du public à l'égard de ce problème? Il semble que l'on ne peut rien faire.

Dans un article paru dans l'organe officiel des United Farmers of Alberta, M. Geo. G. Coote, M. P., critique financier du groupe U.F.A. à Ottawa, désire attirer l'attention du public canadien sur ce problème important.

D'après une récente dépêche du commissaire du commerce en Australie, le prix moyen du blé dans ce pays est de 54 à 60 sous le boisseau, et en plus, un boni de 9 sous le minot est octroyé aux producteurs. Pendant que le producteur australien reçoit près de 60 sous le boisseau pour son blé plus un boni de 9 sous, le producteur canadien ne reçoit que 29 sous.

Pourquoi cette différence? Pourquoi le fermier canadien ne reçoit-il pas autant que son frère australien, puisque tous les deux vendent sur le même marché: l'Angleterre.

Simplement parce que la monnaie anglaise, la livre-sterling, vaut en Australie $6.00 tandis qu'au Canada, cette monnaie ne vaut que $3.85. Depuis deux ans, l'Australie a abandonné l'étalon-or, et en ajustant son système monétaire, a fait monter le prix de ses produits agricoles.

Si le Canada adoptait la même politique que l'Australie, c'est-à-dire si la livre-sterling valait autant ici au Canada qu'elle vaut en Australie, le blé no 1 se vendrait 60 sous le boisseau ici même en Alberta ou approximativement 80 sous à Fort-William; et avec un boni de 9 sous, le prix de revient au producteur de l'Alberta serait 69 sous ici ou bien 89 sous le boisseau à Fort-William.

En Australie, on permet aux producteurs de blé de faire leur vie, tandis qu'au Canada, le producteur se voit forcé de vendre son blé en-dessous du coût de production et se sent aller à la banqueroute *malgré toute* la bonne volonté qu'il peut déployer. Par ce moyen aussi, l'Australie est parvenu à se débarasser de ses surplus en blé tandis qu'au Canada, on enregistre encore cette année un surplus de 139,000,000 de boisseaux.

Signalons en passant que le gouvernement australien n'a pas hésité à venir en aide à ses fermiers en 1931, en passant une loi protectrice tendant à réduire les taux d'intérêt sur les hypothèques, contrats de terre, etc.

Que veut dire maintenant 80 sous le boisseau pour le blé au Canada? Le blé à 80 sous à Fort-William ajouterait $30,000,000 aux revenus du producteur de l'Alberta cette année, somme additionnelle à dépenser par les fermiers pour taxes, intérêt sur hypothèques, marchandises de toutes sortes. Ceci permettrait aux fermiers de payer leurs dettes, stimulerait le commerce au Canada, et en augmentant le pouvoir d'achat du fermier, toutes les classes de la société en bénéficieraient.

Dans tous les journaux du Canada, on a parlé des résultats obtenus à la conférence impériale d'Ottawa, et des débouchés ouverts aux produits canadiens sur le marché anglais. On a aussi mentionné que c'était au fermier canadien d'en prendre avantage. Comment pouvons-nous capturer ce marché lorsque la monnaie anglaise, la livre-sterling, vaut ici $3.85 et qu'elle vaut de cinq à six dollars à nos compétiteurs du Danemark, de l'Argentine, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie?

(Suite à la page 4)

CE QUE LE CANADA OBTIENT DE LA GRANDE-BRETAGNE

Le nombre des produits canadiens admis en franchise en Grande-Bretagne dépasse 100

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour les produits industriels canadiens sauf un nombre restreint de marchandises. Le nombre des produits canadiens admis en franchise en Grande-Bretagne dépasse 100. Parmi ces produits, il y a: certaines sortes de papier, l'aluminium, les poêles, les dactylographes, de nombreux produits de quincaillerie, le cuir, les fourrures, le caoutchouc, les textiles, les produits chimiques.

Des préférences allant de 10 à 33 1/3%, sur le marché britannique, pour des produits canadiens.

Des préférences dans les diverses colonies britanniques.

Des préférences sur le marché de Grande-Bretagne pour la quasi-totalité des produits naturels canadiens.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour certains bois d'oeuvre.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour certains produits des pêcheries canadiennes, notamment: le saumon en conserve, la morue, les huitres, l'huile de foie de morue.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne, plus des préférences allant de 10 à 15 pour cent ad valorem, pour certains produits miniers, notamment le cuivre, l'amiante, le zinc, le plomb, le nickel, le gypse, le feldspath.

La réglementation du marché britannique du bacon et un arrangement en vertu duquel le Canada obtiendra l'entrée en franchise pour 2,500,000 quintaux de jambons et de bacons canadiens de qualité supérieure.

La modification des conditions présentement imposées aux importations de bestiaux canadiens en Grande-Bretagne.

L'entrée en franchise (sauf le droit pour le sucre), en Grande-Bretagne, pendant au moins trois ans, pour le lait canadien sucré, condensé.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour le beurre de crémerie, pendant au moins trois ans, le tarif général étant de 15 shillings par quintal et une marge préférentielle de 15 shillings par quintal étant appliquée pour la durée de l'entente.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour le fromage canadien pendant trois ans, une marge préférentielle de 15 pour cent étant appliquée pour la durée de l'entente.

Des préférences en Grande-Bretagne pour le tabac canadien.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne des pommes fraîches, un droit de quatre shillings six pence le quintal étant appliqué aux pommes étrangères.

Une préférence, en Grande-Bretagne, pour les poires fraîches et les poires en conserve, les prunes fraîches, les tomates en conserve et la sauce de tomate.

Une préférence de 10 pour cent pour les pommes de terre canadiennes (mais l'embargo est encore en vigueur).

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pendant au moins trois ans pour les oeufs canadiens en coquille, certains droits étant appliqués aux oeufs étrangers.

Une préférence de 7 shillings le quintal, en Grande-Bretagne, pour le miel canadien.

Une préférence de 10 pour cent, en Grande-Bretagne, pour l'orge canadienne.

L'entrée en franchise et une préférence de 10 pour cent ad valorem pour les céréales et les produits de céréales suivants: la farine de blé, le seigle, l'avoine, les pois, la graine de trèfle, le foin, le son, le gruau d'avoine.

L'entrée en franchise pour le blé canadien, le tarif général étant de trois pence le boisseau.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne pour les tomates en conserve, le tarif général étant de 10 pour cent.

L'entrée en franchise pour les légumes canadiens en conserve, le tarif contre les légumes étrangers, en conserve étant de 20 p.c. ad valorem.

L'entrée en franchise en Grande-Bretagne du lait condensé non sucré, le tarif contre le lait condensé non sucré des pays étrangers étant de six shillings le quintal.

L'entrée en franchise du lait en poudre, le tarif général étant de six shillings le quintal.

Des taux préférentiels, en Grande-Bretagne, pour les confiseries canadiennes.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

VOULEZ-VOUS VOIR UN MIRACLE ?

A tout homme intelligent je demande de lire posément cette page. Il sentira sa foi s'affermir et il chantera plus joyeux le **Credo** dominical.

L'existence de l'Eglise est un miracle. Je le prouve:

1o **Elle a pu se fonder** quoique durant 300 ans les chefs de l'Etat romain aient tué les chrétiens par millions.

2o **Elle s'est implantée dans le monde,** quoiqu'elle ait toujours prêché des vertus dures et rebutantes: chasteté, humilité, pénitence et condamné les passions les plus chères à la nature humaine.

3o ***Elle s'est maintenue depuis 1900 ans,*** *quoiqu'on lui ait fait* une guerre incessante, violente ou sourde et par tous les moyens.

4o **Elle s'est répandue par toute la terre,** a réussi parmi toutes les races et les civilisations — et s'est accommodée de tous les régimes de gouvernements, empire, monarchie, république.

5o **Elle a surmonté toutes les causes de faiblesse interne,** venant des fautes de ses ministres, pris non parmi les anges mais parmi les hommes.

6o **Elle a suscité des vertus héroïques** innombrables dans toutes les conditions sociales et continue toujours d'en susciter.

7o **Elle n'a jamais varié** dans ses dogmes et sa parole, quand autour d'elle, tout a changé vingt fois depuis sa fondation.

8o **Elle groupe dans son sein les meilleurs éléments** de ce monde: les génies et les saints.

9o **Elle demeure sereine et tranquille** au milieu des orages et regarde l'avenir avec assurance en se sachant immortelle.

L'existence d'une telle société n'est pas un fait humain, mais un fait divin. Je vous défie:

1o De trouver rien de pareil en ce monde.

2o D'expliquer naturellement l'existence et la perpétuité de l'Eglise.

Disons donc avec Mgr Lamy: "Si douze hommes, petits ignorants, inexpérimentés, autant qu'on peut l'être, ont réussi à l'aide de quelques juifs mendiants, chiffonniers, brocanteurs, à répandre la foi dans tout l'empire romain: s'ils ont réussi à faire ce que la Grèce avec toute son éloquence, Rome avec toute sa force, n'ont pu réaliser; s'ils ont pu réaliser; s'ils ont réussi à fonder une oeuvre qui dure depuis vingt siècles, une oeuvre qui a régénéré le monde, affranchi l'esclave, réhabilité la femme, relevé la famille, soulagé toutes les misères, déraciné les vices, appelé les hommes aux vertus les plus héroïques, enseigné la morale la plus pure et les vérités les plus longues et les plus dangereuses; une oeuvre qui, à peine constituée, a subi trois siècles de persécutions; une oeuvre qui a vu passer à ses pieds les royaumes et les siècles et qui est restée immobile sur les ruines du temps; une oeuvre enfin, qui avait contre elle tous les intérêts humains et contrariait toutes les passions, c'est là un miracle plus grand que tous les miracles qu'on refuse de croire. A moins qu'on ne veuille admettre des effets sans cause, ou nier l'évidence, il faut reconnaître ici le doigt de Dieu."

NOS GRAND'MERES

Les grands-parents sont le lien mystérieux qui rattache le passé à l'avenir. Ils connaissent l'histoire de la famille, les origines et les causes de la bonne ou de la mauvaise fortune. Leur rôle est de lutter contre l'oubli, contre le mépris des traditions, contre l'envahissement des idées et des moeurs nouvelles, quand ils les soupçonnent de ne point préparer le bonheur de leurs petits.

C'est quand les petits-enfants commencent à comprendre le sens de la vie, qu'il est bon que l'affection se fasse plus confiante entre leurs grands-parents et eux. Chacun de leur côté, ils sont des faibles, par rapport aux parents qui représentent la force de l'âge; les vieux, parce que leur sphère d'action s'est rétrécie; les jeunes, parce que la leur n'a pas atteint ses limites. Mais les vieux ont l'expérience; leur tendresse sait les nécessités de la prudence, et leur mémoire leur fournit de nombreux exemples pour justifier leurs conseils.

Les bonnes mamans ont la garde d'une sorte de sanctuaire où tous les petits-enfants pénètrent avec une douce émotion. Plus tard, dans la vie, séparé par les circonstances, on se souviendra qu'on a diné à la même table hospitalière et qu'on a figuré, à son rang, dans les grandes cérémonies de baptême ou de mariage; on se reconnaitra sur le tableau ou les photographies qui réunissent, en ces jours de fêtes, des groupes d'âges différents. Bonne maman fait le centre du tableau et semble gouverner d'un seul coup d'oeil. toute sa cour.

Les grand'mères sont sentimentales; quand on vient leur annoncer les fiançailles d'une de leurs petites-filles, elles se croient rajeunies de quarante ans. Elles aiment ces petits romans qui font revivre dans leur mémoire des émotions presque oubliées. Au besoin, elles en imaginent et préparent avec un mystère des combinaisons ingénieuses qui doivent faire le bonheur de celles qui ne veulent pas coiffer sainte Catherine.

Toutes les grand'mères ne sont pas heureuses. Elles ont connu, dans leur longue existence, des heures bien douloureuses; elles ont vu mourir des enfants, des petits-enfants, auxquels elles s'étaient attachées ou dont elles avaient besoin pour les assister dans leurs dernières années. Respectons leur chagrin, et tâchons de leur montrer un peu de sympathie pour consoler leur tristesse.

Bienheureuses les familles où il n'y a pas plus de vingt-cinq ans d'une génération à l'autre. Là, non seulement les pères et les mères ont le temps d'élever leurs enfants, mais les grands-pères et les grand'mères peuvent les voir grandir et se former devant eux. Ils ont le temps de leur transmettre les traditions qui ont fait l'honneur de la famille, avant qu'on puisse les accuser de faiblesse d'esprit. Le quatrième commandement du Décalogue promet une vie longue à ceux qui honorent leurs père et mère. C'est sur ce précepte que repose toute la législation familiale: pas de bonheur en dehors de la famille, et la conséquence du bonheur, c'est la vieillesse.

Bien des gens, hélas! gémissent d'avoir à supporter longtemps à leur foyer de vieux parents infirmes. C'est qu'ils oublient la loi supérieure de la solidarité des générations qui se succèdent. Recueillir et soigner ses vieux parents, c'est acquitter sa dette de reconnaissance envers ceux qui nous ont précédés et à qui nous devons tant: c'est en même temps acquérir des titres à la reconnaissance future des jeunes gens à qui nous devons l'exemple.

Saluons donc nos bonnes grand'mères; carressons leurs cheveux blancs! Qu'elles sachent qu'on ne les oublie pas, car, avec les tout-petits et leurs mamans nourricières, elles forment le tableau complet où se trouvent la racine, la tige et la fleur de la race qui est la nôtre.

SIMILIMARIAGE

—Pourquoi ne voulez--vous pas un mari, mademoiselle?

—Je vais vous le confier en secret. J'ai trois animaux chez moi, et ils tiennent admirablement la place d'un mari. Mon chien grogne toute la journée, mon perroquet radote sans cesse et mon chat sort toute la nuit.

UN MOT DE SAINT

Saint Vincent de Paul venait de refuser certaines dignités à un jeune homme peu recommandable; la mère, furieuse, lance un tabouret à la tête du saint, qui, rentrant vers ses prêtres, leur dit en essuyant le sang:

—C'est curieux, jusqu'où va l'amour d'une mère!

Commencez par plaindre les incrédules, ils sont assez malheureux. Il ne faudrait pas les injurier qu'au cas où cela leur servit; or, cela leur nuit. —Pascal.

LE SOU DU PATRIOTE

Le père qui se glorifie de voir un jour son petit garçonnet mettre en oeuvre tous les conseils, tous les beaux exemples qu'il a reçus du père, peut-il négliger de fournir à cet enfant l'outillage nécessaire à faire de son élève l'idéal de ses rêves?

Cet enfant, objet des soins et des désirs du père, va-t-il manquer du nécessaire pour répondre aux espérances du père?

Pourquoi se lever de si matin de la part du père?

Pourquoi ces travaux pénibles et lourds supportés avec tant de patience et d'amour, tous les jours?

Pourquoi le père hâte-t-il le pas en approchant de la maison après le travail du jour?

Pourquoi ces inquiétudes du père quand la morale, l'intelligence et la santé de l'enfant sont menacées?

Pourquoi ces rêves d'avenir pour l'enfant?

Ah! c'est que le père a placé dans ce chérubin un espoir qui doit se réaliser dans quelques années sous sa sage direction.

Ce rêve tant aimé du père ne sera jamais autre qu'une illusion si le père fait une fausse manoeuvre dans sa direction.

Tout père chrétien, au coeur bien né, s'assurera avant de jeter cette petite âme candide aux influences désastreuses du siècle, que la voie qui s'ouvre pour son chérubin sera sans danger. Ce sage père prépare son enfant pour la lutte en lui apprenant à résister aux attraits illusoires des choses sensibles et dangereuses. Il lui donnera l'exemple des vertus que l'enfant devra pratiquer pour se tenir en bonne condition de lutte. Il lui apprendra à fuir toutes les occasions qui sont évitables et non nécessaires pour ne pas tenter la faiblesse de l'enfant.

Le père sage et soucieux du bien de son enfant songerait-il à jeter l'âme candide de ce petit être en présence d'images immondes de nos pornographes modernes?

Songerait-il à exposer l'imagination du garçonnet aux méditations troublantes devant les images d'annonceurs sans scrupules; devant les images d'un cinéma sans souci de la morale?

Ce père chrétien songerait-il à laisser lire à ce petit, un journal sans vergogne où s'étalent en grandes manchettes force détails de tous les crimes du jour et tous les scandales dont les chroniqueurs se croient justifiés dès qu'ils notent une nouvelle? Non, un père chrétien se dira: Mon enfant n'est pas né pour le laisser périr et le vendre à l'esprit du siècle. Non, cette âme, dont j'ai la garde, est née pour résister, lutter et réagir contre cette influence meurtrière. Il faut que je l'entoure, coûte que coûte, d'un mur protecteur. Je lui donnerai, après sa prière achevée, ses leçons de catéchisme et ses études préparées, une lecture reposante, d'une atmosphère chrétienne, dont les héros sont des hommes de courage, de bravoure, de sacrifice, de charité, de vertus. Je lui offrirai des leçons d'histoire de sa famille, de sa race.

Je lui présenterai la "Survivance", journal qui a une conscience, qui ne publie point de gravures malsaines; qui nous rapporte des nouvelles sans remuer par le récit, les passions humaines. Je l'habituerai à une lecture simple et saine en lui offrant journaux et revues selon sa foi, selon sa mentalité, selon les aspirations de sa race.

Je vais donc, dès ce moment, m'acquitter de ce devoir qui presse en encourageant le "Sou du Patriote"; en donnant de mon superflu; en retranchant toutes les dépenses inutiles. J'assurerai à mon fils une lecture saine et non dangereuse pour la formation de son âme et de sa mentalité, et facilitant ainsi la réalisation du rêve de ma vie dans ce petit chérubin, il sera ma consolation et ma joie. **D.J.L.**

(Adapté de l'"Evangéline")

SI J'ETAIS HOMME

Dédié à Jacques DeLaroche

Si j'étais homme je voudrais posséder cet ange de douceur, cette perle de tendresse que serait M. Delaroche. S'il était femme! Avec quelle sollicitude et quelle tendresse je l'entourerais! Mon amour pour elle serait toujours unique et sincère, sans jalousie.

A bonne heure, dès le matin, je serais le premier levé et j'éviterais à ma femme la corvée d'allumer le poêle, de préparer le café et tout cela fait j'attendrais l'heure du déjeuner que nous prendrions ensemble, entourés de têtes blondes ou brunes. de rires jeunes et joyeux.

J'aurais toujours soin de mettre dans les cendriers les restes de cigares et de cigarettes. Avant mon départ pour l'ouvrage, je trouverais toujours bien placés, mes vêtements que la veille j'aurais déposés dans le corridor ou quelque garde-robe, ce qui éviterait les pressages fréquents si longs et si pénibles.

Au bureau, si quelques tracasseries me fatiguaient, je n'en laisserais rien voir et cacherais sous une bonne humeur, ces tourments qui mettraient une ombre sur notre tranquille bonheur.

Sachant toujours comprendre l'intérêt que prendrait ma femme pour mes affaires personnelles, je recourerais à elle pour avoir son approbation, en son opinion pour telle ou telle décision. J'éviterais à ma femme bien des pas inutiles et je ferais naître l'occasion de lui procurer d'utiles plaisirs, car la femme n'est pas une esclave comme semblent le croire plusieurs hommes!

L'heure du repas me ramènerait toujours gai et empressé. Que le potage soit trop doux ou le dessert trop sucré, je les trouverais quand même délicieux, il me semble, car les délicates attentions de ma femme, les rires joyeux des bébés auraient bientôt raison de la fatigue de l'ouvrage.

Le repas du soir terminé, les petits s'en iraient dormir dans leurs petits lits blancs. Alors, tous deux, au coin du feu, nous parlerions de nouvelles diverses, de l'intérêt du foyer, des gentillesses des petits, de projets d'avenir. Jamais l'idée des clubs, des théâtres, et des soirées diverses ne me tenterait, car je ne voudrais pas dépenser l'argent nécessaire pour le confort de ma famille, de mon foyer.

Ainsi cette journée si bien remplie serait le programme du lendemain. Si quelques plis soucieux venaient subitement barrer nos fronts, chacun oublierait dans un baiser tendre et affectueux, dans une parole aimable et encourageante, les tristesses de la vie, pour retrouver le bonheur d'une vie calme et heureuse, d'un foyer tranquille et confortable.

Gisèle DUROCHER.

Des droits, mais des devoirs aussi

Si les parents ont tant de droits sur l'éducation de leurs enfants, c'est qu'ils ont de graves devoirs à remplir dans cette oeuvre si belle.

Parmi ces devoirs, les parents catholiques ont celui d'assurer une éducation et une instruction catholiques à leurs enfants, qui sont aussi les enfants de l'Eglise.

"Les parents chrétiens, qui se disent fils de l'Eglise, dit Mgr Paquet, contristent et injurient leur mère au mépris de ses plus solennelles volontés, ils livrent à des maitres sans foi l'âme de leurs enfants, lorsqu'ils regardent d'un oeil indifférent les attaques et les injustices dont l'école catholique est l'objet, lorsqu'ils souffrent que des gouvernements issus de leur propre suffrage, portent sur l'éducation une main téméraire, souvent même inique et sacrilège.

"Ils n'ont pas le droit d'abdiquer leur titre d'éducateurs naturels de l'enfance, de protecteurs des générations naissantes.

"Ils n'ont pas davantage le droit de fermer, dans les conseils de l'éducation, la porte de l'Eglise, ni de lui mesurer parcimonieusement sa part d'influence."

Dans le siècle de laïcisme où nous vivons, il est bon de redire ces principes élémentaires.

HUMOUR ANGLAIS

A New York, une Anglaise s'arrête devant une statue de Washington, que son guide lui montre avec un patriotique orgueil, en disant:

—Ce fut un homme admirable! Jamais un mensonge ne sortit de sa bouche.

—Of course, répond l'Anglaise. Comme tout bon Américain, il parlait du nez.

LE POURQUOI

—Vous apprenez l'anglais!. . . Vous voulez aller en Angleterre?

Non. . . mais nous avons adopté un bébé anglais et nous voulons comprendre ce qu'il dira quand il commencera à parler.

L'amour ne peut offrir que lui-même et qui en veut tirer autre chose n'est pas digne d'être aimé. — Th. Gautier.

"Vous n'avez plus de mère . .!

Le célèbre P. Roh, jésuite, disait un jour, à Hambourg, à un prédicateur luthérien:

—Nous autres, catholiques, nous conservons notre gaieté, notre bonne humeur. Vous autres, protestants, vous êtes toujours secs, compassés, tristes!

Le P. Roh avait un esprit de répartie, un enjouement qui le faisait rechercher. On ne s'ennuyait pas en sa compagnie.

—C'est vrai, avoua le ministre. Me direz-vous après le pourquoi, le parce que?......

—Oh! oui, répondit le Père Jésuite qui n'était jamais embarrassé, je vais vous le dire, herr Pastor. Quand, dans une maison la mère manque, c'est une désolation. Lorsqu'elle vivait, les enfants étaient joyeux, vifs, alertes, à présent qu'elle est morte, les pauvres petits sont mornes, silencieux, tristes!...... Vous avez, dans votre prétendue Réforme, aboli le culte de Marie, vous n'avez plus de Mère!.. Nous, catholiques, nous avons cette Mère de Jésus, la nôtre, par adoption au Calvaire; avec notre Mère du ciel nous sommes toujours joyeux, sûrs d'être aimés, défendus, secourus, protégés!

Combien ces paroles du bon P. Roh sont vraies et consolantes pour les catholiques, toujours si heureux de chanter les louanges de leur Mère et pleins de confiance en sa maternelle protection!

La prière du mousse

Peu de jours après sa sortie du port de New-York, un grand navire fut surpris par une tempête terrible, laquelle dura près d'une semaine.

Une nuit, au fort de l'ouragan, les agrès de l'extrémité du grand mât s'emmêlèrent, et il fallait aller les mettre en ordre. Le second appela un mousse et lui ordonna de monter.

L'enfant porta la main à son bonnet, mais hésita un moment, puis, jetant un regard effrayé sur le mât qui se balançait et sur la mer furieuse il traversa le pont à pas précipités et descendit dans le gaillard d'avant. Il en revint environ deux minutes après, saisit l'échelle de cordes sans dire un seul mot et se mit à grimper comme un écureuil. Les hommes de l'équipages le virent avec terreur à une hauteur effrayante.

—Ils ne redescendra jamais vivant, se disaient-ils l'un à l'autre.

Mais la périlleuse corvée fut achevée en vingt minutes, et le mousse revint sain et sauf. Droit, le visage éclairé d'un sourire, il se rendit à l'arrière du navire.

—Qu'êtes-vous allé faire en bas, quand on vous a ordonné de monter au grand mât? lui demanda un passager.

—Je suis allé prier, répondit-il en frémissant et la lèvre rougissante.

Chant de dormir

Dors! dors!.... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Quand il s'éveillera,
Sa mère sera là.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà de jolis petits anges
Qui vont le bercer dans ses langes.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà dans l'air une fauvette
Qui vient chanter sur sa couchette.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà des fleurs l'haleine pure
Qui souffle dans sa chevelure.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà, sur l'oreiller de soie,
Une ombrelle qui se déploie.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà sur sa bouche mi-close
Un joli rêve qui se pose.
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Voilà dans le ciel une étoile
Qui, pour le voir, lève son voile,
Dors! dors!...... Le voilà qui s'endort,
Mon doux trésor!

Quand il s'éveillera,
Sa mère sera là.
Dors! dors!...... Nous l'avons endormi,
Mon doux ami!

Elzéar ORTOLAN

(Enfantines)

Il y a bobine et bobine

Au thé de madame Nouveauriche, on parle cinéma:

—Les progrès de l'art muet sont réellement merveilleux, dit l'une des invitées. Il semble que l'on a atteint la perfection. Que de choses délicieuses, que de véritables chefs-d'oeuvre parmi les dernières bandes.

Madame Nouveauriche, d'un air compétent:

—Et dire qu'on fait tout va avec des bobines de fil!

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire ou faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquillité.

* * *

Une grande misère parmi les hommes c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres.

Le Coin des Enfants

L'ANE ET LE FILS DU MAGICIEN

Au temps d'autrefois, certain paysan revenait avec son âne de la foire, où il avait peut-être vidé trop de chopines; si bien que, sa tête étant pesante et ses jambes peu solides, il s'assit au pied d'un arbre, la bride de l'âne à son bras, et s'endormit si bien qu'il ronflait à faire trembler les ramures.

Passant deux chercheurs d'aubaines qui, le voyant si bien pris de sommeil, pensèrent à le dépouiller de son baudet, sans qu'il pût leur chercher noise.

Les voilà débridant, débâtant la bête; puis, l'un s'en va avec elle au plus vite. L'autre, s'étant accommodé dans les harnais et tenant la place de l'âne, se met à tirer si fort sur les courroies que le dormeur s'en réveille.

"Ca! fait-il, tout ébaudi, où donc est mon âne?

—Hé! soupire l'autre, il est là, mon maître.

—Comment, là!...... Je ne vois que vous.

—Eh bien! moi ou l'âne, c'est tout un.

—Qu'est-ce à dire? Je n'entends pas de cette oreille.

Et il faudra bien que vous me disiez......

—Mais je ne demande pas mieux, mon maître.

—Votre maître, moi?

—Oui, puisque je suis votre âne!

—Hein!

—Ecoutez, mon maître, écoutez.

—Voyons. voyons, parlons peu et parlons bien.

—Oui, mon maître. Figurez-vous que je suis le fils d'un grand magicien. Etant jeune homme, sachant que mon père avait du bien, je menais joyeuse vie, je m'amusais, je buvais, je mangeais. Mon père me grondait, me menaçait, mais je ne l'écoutais guère. Tant et si mal fis-je envers lui, qu'un jour, — il y a de ça cinq ans juste aujourd'hui, à cette heure même, — mon père, furieux de voir que je ne me corrigeais pas me dit: "Puisque tu "persistes dans tes débauches, tu vas passer dans le corps d'un âne, où tu resteras pendant cinq ans." Et ce que mon père avait dit arriva; à peine avait-il fini de parler que j'eus quatre pieds au lieu de deux, des oreilles de longueur, et tout ce qui s'ensuit.... Et j'ai été cinq ans ainsi. C'est bien, du reste, le bon Dieu qui m'a fait vous avoir pour maître, et je vous sais grand gré de la façon dont vous m'avez traité.

—Heu! heu! je vous ai bien donné quelques coups de trique cependant!..

—Bah! ne devais-je pas être châtié pour mes anciennes fautes Enfin, les cinq ans viennent de finir; j'ai repris mon ancienne forme, et me voilà jeune homme. Oh! mais je n'ai pas l'intention de vous faire tort. Ane j'étais à vous; jeune homme, je le suis encore. Vous êtes mon maître; gardez-moi, emmenez-moi, et faites de moi ce que vous voudrez. En vérité, et malheureusement, je n'ai jamais su que boire, manger et m'amuser; je ne vous serai pas d'une grande aide, car je ne suis guère fort, comme vous voyez, mais toujours est-il que vous avez droit entier sur moi. Je suis donc à votre entière soumission.

—Fort bien! fit le paysan; mais dans tout ça, je vois qu'il faudra d'abord vous nourrir, sans aucun profit à attendre; pas fort, ne sachant rien faire, et sûrement peu courageux, me voilà bien loti; au lieu d'un aide, j'aurai une charge.

—Hélas!

—Eh! va-t'en au diable! Tous tes hélas ne me rendent pas mon âne.

—Que voulez-vous, mon pauvre maître?

—Entends-tu bien! Je ne te connais pas, garnement! Détale un peu vite, ou sinon...."

L'autre ne se le fit pas dire deux fois.

A quelques jours de là, notre homme, qui avait absolument besoin d'un âme, se rendit, avec l'intention d'en acheter un nouveau, à une foire où l'autre larron était allé vendre l'âne volé.

La brave bête reconnaissant son ancien maître, lui fis fête à sa façon, poussant un petit cri, flairant de son côté et se trémoussant d'aise; mais le paysan, qui le remarqua, prenant un air capable:

"Oh! oh! fit-il, je te connais, toi! Tu auras encore fait quelque farce à ton magicien de père, et il t'a remis dans le corps de l'âne. A d'autres, mon gars, c'est assez d'une fois. Bonsoir!"

Et, tout rengorgé, il alla marchander un autre baudet.

LA VERITE

Deux jeunes paysannes étaient venues de la campagne pour vendre leurs denrées au marché de la ville.

Elles étaient amies et avaient arrangé leurs étalages côte à côte.

Marianne vendait des volailles, Juliette des légumes et des fruits.

La journée s'avançait, les clients étaient nombreux, les marchandises des jeunes filles diminuaient à vue d'oeil, à la grande joie de celles-ci.

Bientôt il ne resta plus qu'une seule volaille devant Marianne et un tas de noix sur l'éventaire de Juliette.

Une dame s'arrêta et dit à celle-ci:

—Vous vendez vos noix bien bon marché, sont-elles bonnes, au moins?

—Pas toutes, Madame; il y en a malheureusement beaucoup de creuses, cette année, et c'est pourquoi je les laisse à ce prix-là. En voulez-vous tout de même?

—Non, mon enfant, je ne veux pas avoir la peine d'en ouvrir peut-être la moitié pour rien; mais dites-moi, vous êtes d'une franchise admirable, ce n'est pas l'habitude des commerçants de dénoncer ainsi les défauts de leur marchandise.

—J'aime mieux cela que de tromper, Madame. Ma mère me défend de mentir; elle assure qu'il faut toujours dire la vérité, coûte que coûte.

—Elle a bien raison, ma petite, et je vous félicite de l'écouter. Je regrette de ne pouvoir rien vous acheter aujourd'hui, mais ce sera pour une autre fois.

Puis, se tournant vers Marianne, elle lui demanda:

—Ce poulet est-il bien tendre? Je ne m'y connais pas beaucoup, je dois l'avouer, mais cela me parait être une vieille bête.

—Oh Madame, s'écria Marianne, si l'on peut dire! C'est un poulet de grain; vous ne trouveriez rien de meilleure ni de plus tendre!

—C'est bon, je le prends.

La dame acheta la volaille et s'en alla.

Dès qu'elle fut partie:

—Es-tu sotte, dit Marianne à son amie, d'avoir avoué à cette dame que tes noix étaient creuses! Comme cela, elles te restent pour compte. Je suis plus adroite que toi. Je lui ai affirmé que je lui vendais un poulet de grain, quand à la vérité, c'est une vieille poule qu'on a dû tuer parce qu'elle n'était plus bonne à rien. Vu le prix que cette dame m'a donné, j'ai fait une fameuse affaire!

—Tant mieux pour toi, reprit Juliette. Pour moi, je ne veux pas dire de mensonge. Tans pis si je ne vends pas mes noix. D'ailleurs, je ne suis pas sûre que ce soit toi qui aies fait le meilleur marché, car tu as certainement perdu une cliente, et peut-être en ai-je gagné une.

L'avenir prouva que Juliette avait eu raison. La dame revint la semaine suivante, fit de grands reproches à Marianne au sujet de son poulet et lui retira sa pratique. En revanche, elle la donna à Juliette, chez qui elle prit l'habitude de se fournir régulièrement de légumes et de fruits.

Il faut toujours dire la vérité; c'est souvent le plus profitable en ce monde et c'est toujours le plus avantageux pour le ciel.

—(L'Etoile Noëliste).

L'oeil du maître

Un jour qu'il était allé réprimer des troubles, dans un coin du Tonkin, un fonctionnaire français appela un haut mandarin dans une pagode et lui dit:

—Voici, la paix est revenue dans ton pays, grâce à mon énergie; maintenant, je m'en vais; mais fais attention, je vais laisser dans ce temple mon oeil, et tout ce que tu feras, il le verra.

Et, enlevant de son orbite son oeil gauche, il le posa noblement près d'un boudha, en présence du mandarin effaré. Puis, d'un pas majestueux, il s'éloigna. Depuis, l'oeil est toujours dans la pagode et le pays est toujours tranquille.

Nous devons dire que l'administrateur français est borgne, qu'il porte un oeil de verre et qu'il en avait d'autres de rechange dans sa valise.

Descente au fond des mers

Dans une boule d'acier

HAMILTON, Bermudes. — Deux hommes, enfermés dans une boule d'acier, appelée Batrysphère, sont descendus à une profondeur de 2,200 pieds dans l'Atlantique, et ont résisté à une pression de 4,800 tonnes. L'expérience fut accomplie par le Dr William Beebe, savant de New York, et inventeur de cette sphère, et Otis Barton, à sept milles au large de Nonsuch Island. Le remorqueur Freedom laissa descendre la boule d'acier, tandis que le Dr Beebe relatait par téléphone ce qu'il voyait de la vie sousmarine. A un certain moment il annonça qu'il était plongé dans une nuit complète, mais qu'il apercevait de temps à autre des poissons lumineux qui s'approchaient de la sphère.

On le remonta après qu'il eut fait savoir que des courants sousmarins imprimaient à sa prison d'acier un mouvement de roulis difficile à supporter.

Un cas étrange qui intrigue la science

Existence de deux coeurs dans la même poitrine

PITTSBURGH.—Edward R. Reynolds de Wilkinsburg a vécu jusqu'à l'âge de 32 ans avant de découvrir l'existence de deux coeurs dans sa poitrine.

Il y a quelque temps, lorsqu'il habitait à Southfork, Pennsylvanie, un médecin qui le soignait pour une double fracture du bras, découvrit qu'il avait le coeur du côté droit.

Récemment des médecins l'examinèrent avant son entrée à l'emploi de la Westinghouse Electric & Manufacturing Company et entendirent des battements de coeur des deux côtés. Ils découvrirent alors un second coeur au côté gauche.

Ce dernier organe et plus petit que celui de droite, mais fonctionne bien. Reynolds déclara qu'il n'a jamais souffert aucune incommodité résultant de cette anomalie.

Comment sont fabriquées les balles de tennis

Ce que l'on fait pour leur donner une élasticité convenable

La balle de tennis est en caoutchouc. Mais cette constitution serait insuffisante à lui donner l'élasticité convenable et surtout à la lui conserver. Car, à une température assez élevée le caoutchouc se ramollit, et à une température assez basse il durcit.

On a résolu ce difficile problème d'une manière fort ingénieuse.

On prend un certain nombre de feuilles de caoutchouc mince, et on les soude les unes aux autres en les vulcanisant, la vulcanisation consistant à mélanger le soufre au caoutchouc afin de rendre celui-ci, en quelque sorte, insensible à la température.

Toutefois, afin de rendre l'ensemble plus élastique, plus "rebondissant", on a pensé, au début, à introduire, à l'intérieur de la balle, de l'air comprimé. Mais cela présentait de grosses difficultés, on a pensé à introduire à l'intérieur de la balle, avant de souder ensemble les différentes lamelles qui la constituent, un corps susceptible d'émettre des vapeurs au moment où, pour le soudage, la balle est chauffée.

Nos ingénieurs ont alors trouvé un mélange chimique qui à chaud, dégage de l'azote et laisse cet azote subsister après refroidissement.

Ainsi, une balle de tennis actuelle se présente comme une enveloppe de caoutchouc très élastique, enfermant entre ses parois une certaine quantité d'azote compressé qui accroît encore et considérablement l'élasticité première.

Enfin, pour protéger la paroi de caoutchouc, la balle est enveloppée d'une sorte de housse de drap blanc résistant, taillée avec beaucoup de soin et collée étroitement sur la balle elle-même avec une dissolution de caoutchouc et de benzine. On obtient de la sorte une sphère parfaite.

Ce qui ne veut pas dire qu'avec une bonne balle, on.... devient nécessairement un joueur émérite.

Aux Etats-Unis

1,224,995 personnes ignorent la langue anglaise

Washington. — Il y a aux Etats-Unis 1,224,995 personnes, nées à l'étranger, qui ne connaissent rien de la langue anglaise, soit 8.7 pour cent de la population totale étrangère. Cette population d'après ce dernier recensement est de 14,025,800.

Le communisme devient illégal

Au Pérou

Lima, Pérou. — Le Congrès du Pérou vient de donner un coup de mort au communisme et à toutes les autres organisations radicales de caractère international en approuvant la clause 48, de la nouvelle constitution, déclarant illégale l'existence de partis politiques affiliés à une organisation internationale.

Pour ceux qui savent

Des faits, des nouvelles, des idées

... et ceux qui ne savent pas

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ELEVES ET LE CINEMA

Centrale Catholique du cinéma

Les Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvent catholiques du Canada, fondées en 1929, ont déjà mis en branle des oeuvres de grande portée en éducation et dans les domaines social, national et religieux. Leur activité et leur influence, grandissant à mesure que se multiplient les affiliations à travers tout le Canada, se sont traduites en résultats tangibles, dont le compte-rendu au prochain congrès biennal à Québec en 1933, promet non seulement d'intéresser les déléguées, mais de poser les Amicales Fédérées devant le pays et devant l'Eglise comme une force féminine d'apostolat puissamment constituée, à mobilisation rapide et de grande efficacité.

Parmi les objectifs qui ont sollicité dès la première heure l'attention des fondatrices et des directrices, se place le cinéma, son assainissement et son utilisation. La première soumission du projet d'une fédération d'amicales mentionnait particulièrement cet item du programme futur et Nos Seigneurs les évêques, en approuvant et encourageant la fondation, signalèrent expressément ce but avec une évidente satisfaction. Le succès assuré, la fédération se mit à l'oeuvre avec détermination mais aussi avec prudence et sans précipitation. Le développement mondial de l'industrie cinématographique; l'emprise qu'elle a déjà conquise dans les habitudes populaires; la puissance du capital engagé; le caractère mixte de la population dans le sens religieux; les larges divergences dans l'étalon moral; l'indifférence, l'inertie des gouvernements avec lesquels il faut compter, et combien d'autres considérations indiquent la difficulté de l'entreprise, la futilité d'une action hâtive et l'inanité des moyens ordinaires et expliquent sans doute l'échec des quelques efforts spasmodiques tentés dans le passé.

Les A.F.C.C. voulurent bâtir solide, durable et pratique. Leur effort jusqu'ici comprend trois phases: 1. l'étude du problème et de sa solution; 2. l'organisation; 3. l'action.

L'étude fut confiée à un comité spécial, dit "comité du cinéma des A.F.A.C.C.", qui institua et poursuit sans interruption son enquête. Le premier congrès biennal des A.F.A.C.C., tenu à Ottawa en juin 1931, consacra toute une journée à l'étude des rapports et des recommandations de ce comité. A cette "Journée du cinéma", étaient représentés l'industrie cinématographique par M. Joseph Breen de Chicago; les bureaux de censure par MM. Eugène Beaulac de Montréal et le major Boylen de Toronto; le ministère du Revenu National; les distributeurs de films par le colonel John Cooper de Toronto. Comme solution pratique, les quelques six cents déléguées des couvents catholiques recommendèrent la formation d'un comité central catholique du cinéma, qui serait constitué des représentants du clergé et des sociétés nationales catholiques.

Le projet entrait dans la deuxième étape de sa réalisation: l'organisation. Le travail préparatoire aboutit le 9 décembre 1931 à la convocation à Montréal par la présidente des A.F.A.C.C. d'une réunion de délégués de l'A.C.J.C., de l'A.C.V., de la St-J.-Bte, de la C.T.C.C., des A.F.A.C.C. et du Rév. Père Lévi Côté, O.M.I., directeur du comité du cinéma des A.F.A.C.C. On constitua un comité provisoire, élisant à la présidence Mme Aurélien Bélanger, présidente générale des A.F.A.C.C., et nommant secrétaire M. René Gravel, secrétaire de l'A.C.J.C.

Parmi les moyens d'action suggérés, le comité provisoire met en premier plan la collaboration: collaboration du clergé et des forces vives religieuses et nationales; collaboration de la presse, des gouvernements, des censeurs; collaboration des producteurs, distributeurs et exhibiteurs; collaboration des organisations catholiques étrangères et des organisations non-catholiques. Il constate pleinement l'inutilité d'un effort restreint aux vaines protestations; aux futiles projets locaux, régionaux et même provinciaux. Pour être vraiment efficace, l'action doit être nationale. Elle doit embrasser toute la catholicité canadienne. Afin d'obtenir une force prête à déclancher une opinion publique qui supporte le mot d'ordre donné, il faut un comité central qui concentre, organise, oriente toutes les énergies catholiques.

Des constitutions furent élaborées et soumises à l'épiscopat. Nos Seigneurs daignèrent louer le zèle déployé dans cette initiative dont ils reconnaissent la nécessité, et encourager de tout coeur les efforts du comité provisoire. Ils promettent d'aider de leur concours un mouvement qui s'organiserait sur une base efficace en se servant particulièrement des activités et de l'influence des amicales catholiques.

Cette approbation obtenue, le comité provisoire voit le temps arrivé d'étendre et de parfaire l'organisation et invite toutes les sociétés nationales, les sociétés religieuses et les bonnes volontés individuelles qui désirent participer au mouvement d'en signifier leur intention soit au secrétaire M. René Gravel, 840, rue Cherrier, Montréal, soit à la présidente, Mme Aurélien Bélanger, Clarkstown, Ottawa.

L'heure de l'action est maintenant venue et déjà le comité provisoire de la C.C.C., spécialement par l'entremise du comité du cinéma des A.F.A.C.C., a établi d'importants contacts et de fertiles collaborations.

L'ETAT ET LA FAMILLE

L'Etat doit aux familles autre chose que les encouragements purement matériels

M. Auguste Isaac, dont on connait la grande compétence dans toutes les questions familiales, fait remarquer très justement, dans la "Revue de la Plus Grande Famille", que l'Etat doit aux familles autre chose que des encouragements purement matériels:

"Jadis, l'Etat se piquait de défendre les pères contre les folies de leurs fils. Au besoin, il envoyait ceux-ci à la Bastille. La censure raréfiait les ouvrages malsains, le théâtre était surveillé par la police. Rien de tout cela aujourd'hui; la liberté de la presse et de l'illustration est absolue, la licence triomphe au café-concert, pour peu qu'il prenne des formes artistiques, et le cinéma initie les spectateurs à tous les genres de crimes. La rue et ses affiches vous jettent brutalement aux yeux les suggestions les plus licencieuses. Seules, les âmes trempées peuvent résister; souvent, elles ne sont que blasées. Qu'ont fait les pouvoirs publics pour aider le père de famille dans sa lutte contre la dépravation? Rien, absolument rien. La police est inerte et se dit découragée par le laisser-aller de la magistrature. Encore une fois, l'Etat est-il notre ami ou notre ennemi?

"Ses défenseurs nous répondent que le respect de la liberté ne permet pas de rétablir la censure et que c'est à chacun à se garer comme il peut. La licence n'était pas rare au temps où l'Etat se flattait de réprimer les mauvaises moeurs et de condamner les livres impies. La liberté n'a pas augmenté le nombre des mauvais sujets. Voire? C'est au père de famille à armer ses enfants contre le vice par ses exemples et ses conseils. L'intervention de l'Etat n'y ferait rien, au contraire, car, dans ce pays, il suffit qu'une chose soit défendue par l'autorité pour qu'elle bénéficie d'une prime de popularité.

"Ainsi parle-t-on au nom des pouvoirs publics et le père de famille reste abandonné à lui-même et s'il se plaint on se moquera de lui. Mais, en vérité, aurait-il tort de faire appel à l'intervention de la police pour nettoyer la rue, assainir le spectacle et reléguer dans l'ombre la débauche qui s'étale effrontément? La conception d'un Etat policé, ordonné où chaque chose est à sa place, où le vice ne prend pas celle de la vertu, est-elle définitivement périmée? Avons-nous tort de nous indigner quand nous voyons des ministres décorer les auteurs d'ouvrages que nous rougirions de laisser sur la table de famille, ou de prétendus savants qui, sous prétexte d'hygiène, font de la propagande néo-malthusienne? Si l'Etat n'est que l'image de la société, avons-nous tort de réclamer la réforme de l'une par l'autre?

"Depuis quelques années, il fait profession d'honorer la famille. Il distribue des médailles à des mères fécondes, il loue leur courage dans des discours officiels, il dépense des sommes importantes en primes et en allocations, mais, en réalité, il n'a pas le sens familial et ne comprend pas qu'il faut, aux familles nombreuses, pour se développer et relever le chiffre de notre population, une atmosphère de propreté morale. S'il prenait à coeur la protection de la famille en faisant entrer dans notre législation le vote familial, nous verrions alors réserver aux parents un rôle de protection et de réforme sociale; c'est à eux que reviendrait notamment la surveillance des films cinématographiques exercée si légèrement par des fonctionnaires sceptiques; c'est eux qu'on consulterait d'abord dans toutes les questions relatives à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, au lieu de les abandonner à la fantaisie de politiciens généralement sans enfants. Dans les Républiques de l'antiquité, c'étaient les pères de famille qui gouvernaient le plus souvent, l'intérêt de la patrie était par eux mieux respecté. Nous n'avons pas la prétention de revenir au temps du sage Mentor, nous nous contenterions à moins et nous serions satisfaits si l'Etat moderne, qui périclite sans nous, reconnaissait qu'à côté des encouragements matériels, il nous doit des conditions d'existence qui nous permettent de remplir notre devoir sans le maudire.

Du blé allemand sur le marché mondial

La récolte de cette année accuserait une augmentation de 3 millions de tonnes

Berlin. — Il est probable que l'Allemagne va entrer sous peu en concurrence avec les exportateurs de grain des deux Amériques, si l'on en juge par les rapports officiels du gouvernement qui prévoient que la récolte s'élèvera cette année à un total de 12,000,000 de tonnes pour le blé et pour le seigle.

Ces chiffres signifient une augmentation d'environ 2,000,000 tonnes sur la récolte de l'an dernier. Si l'on additionne les tonnes d'orge et d'avoine qui seront récoltées cette année, aux chiffres mentionnés plus haut, on obtient un total de 23,000,000 de tonnes, ce qui constitue une augmentation de 3,000,000 de tonnes sur l'an dernier. Il est probable que ce surplus sera échangé contre d'autres marchandises d'importation dont l'Allemagne a présentement besoin.

La production d'or d'Ontario

Elle pourrait être de $100,000,000 par année, selon l'hon. McCrea

Toronto. — L'Ontario peut produire de l'or pour $100,000,000 par année, si l'on en croit une prédiction faite par l'hon. Charles McCrea, dans un discours devant la convention de l'American Life. M. McCrea parla devant la section légale de la convention, qui comprend environ 200 hommes des Etats-Unis et du Canada. L'Ontario, dit-il, fournira cette année de l'or pour $50,000,000, et il espère que la production de l'an prochain sera de $60,000,000. Il espère qu'avant longtemps cette production sera portée à $100,000,000.

La Sun Life intente des procédures

Contre J.-J. Harpel, président du "Journal of Commerce"

Montréal.—James-J. Harpell, président de la compagnie de publication "Journal of Commerce", a plaidé non coupable devant l'honorable juge Tétreau, de la Cour des Sessions, à l'accusation de libelle criminel qui vient d'être portée contre lui par M. Thomas-Basset Macaulay, président de la compagnie d'assurance Sun Life of Canada. Le montant du cautionnement a été fixé à $950.

Harpell avait été arrêté sur mandat émis à la demande de M. Macaulay, qui se plaint d'un article paru dans la dernière édition du Journal of Commerce. L'article en question a trait à M. Macaulay et à la compagnie d'assurance Sun Life of Canada. Le Journal of Commerce est publié à Garden Vale, P.Q. La plainte a été signée personnellement par M. T.-B. Macaulay. Le colonel J. Archibald, de la Garden Vale Publishing Company, a fourni le cautionnement de $950 exigé pour la mise en liberté du prévenu.

Réduction de 10 p.c.

Dans les octrois aux écoles publiques et séparées d'Ontario

Toronto. — Des rapports veulent que le gouvernement de l'Ontario ait ordonné une réduction de 10 pour cent dans les octrois aux écoles publiques et séparées de toute la province. Ce rapport est confirmé par des officiers du Département de l'Education. On a dit que cette réduction avait été faite dans le but de réduire les dépenses départementales. Les chiffres officiels n'ont pu être obtenus mais il appert que le gouvernement réalisera une économie considérable avec ce nouveau plan.

L'avenir du Canada

Une intéressante causerie de M. Lucien Romier

Montréal. — "Les yeux du monde sont actuellement tournés sur la population canadienne-française de Montréal, pour reconstituer la seule capitale française, en dehors de la France", a déclaré M. Lucien Romier à un déjeuner du Cercle universitaire. Le maire Fernand Rinfret était l'hôte d'honneur.

"Il y a une ressemblance distincte dans la culture de la France et celle de la Province de Québec", observa M. Romier. Il déclara que les Canadiens français étaient, pour la plupart, des descendants de paysans français, dont il descend lui-même directement. "C'est pour cette raison que je peux apprécier la grande influence civilisatrice de la race et de la nationalité française", dit-il.

Les Américains à l'étranger

404,317 Américains vivent de façon permanente à l'étranger

Washington. — Un total de 404,317 Américains vivent de façon permanente à l'étranger. De ce nombre, plus de la moitié, soit 223,53 vivent au Canada. Il y en a environ 100,000 en Europe, dont 29,913 en France, 17,149 au Portugal (notamment aux Açores), 12,112 en Italie, 8,386 en Angleterre et en Irlande du nord, 7,454 en Tchécoslovaquie, 6,222 dans l'Etat libre d'Irlande, 4,660 en Allemagne, 2,000 en Russie, etc.

Il y a environ 4,000 Américains en Afrique tandis que l'Asie en compte 24,742, dont 10,000 en Chine; l'Amérique du Sud en a 12,500 et l'Amérique centrale 17,133.

Il y en a 20,000 dans les Antilles et 1,800 en Océanie.

Dans Vera Cruz

Décret confisquant toutes les propriétés de l'Eglise

Mexico. — La législature de l'Etat de Vera Cruz a approuvé ces jours-ci un décret déclarant que tous les prêtres catholiques ont perdu leurs droits de citoyens et autorisant le gouverneur à prendre immédiatement possession de toutes les propriétés religieuses et à les affecter à d'autres usages.

L'Alsace et la Lorraine

L'Allemagne aurait l'intention de les reprendre

PARIS. — Le sénateur alsacien Eccard vient de remettre au "Journal des Débats", pour publication, la lettre suivante qu'il a reçue du Dr Nagelschmidt, citoyen allemand, concernant le statut de l'Alsace et de la Lorraine.

"J'ai pris connaissance de l'article ci-inclus et j'en suis tout surpris. Croyez-vous réellement qu'il y ait un seul Allemand qui ait abandonné l'espoir de reprendre, un jour ou l'autre, l'Alsace et la Lorraine? Ne savez-vous pas qu'au moins l'Alsace a toujours été allemande et qu'elle l'est encore? Pourquoi n'a-t-on pas permis la tenue d'un plébiscite?

"Ne croyez-vous pas que la paix, conclue alors que nous n'étions qu'à environ 37 milles de Paris, engendrera nécessairement une nouvelle guerre, à la conclusion de laquelle nous reprendrons l'Alsace avec d'autres territoires?

"Croyez-vous réellement qu'il soit possible de désarmer l'Empire allemand et le traiter comme s'il s'agissait de la Pologne ou d'un Etat balkan?

"Les Français sont-ils redevenus des enfants? Non, tout homme raisonnable admettra la nécessité d'une revanche. Cela vous surprend-il?

"Vous-même, vous croyez-vous en sécurité dans votre haute position? Si vous continuez à agir comme vous le faites actuellement, votre chute n'en sera que plus dure.

"Ne savez-vous pas que, dans n'importe quel domaine, l'Allemagne est cent fois plus avancée que la France.

"Continuez donc votre campagne de haine."

Le chômage en Colombie Anglaise

Deux résolutions

Vancouver. — L'Association libérale de la Colombie Anglaise a clos son congrès en adoptant deux résolutions qui ont trait au chômage. La première demande au gouvernement fédéral d'établir un système d'assurance-chômage le plus tôt possible. La seconde demande au ministère provincial du travail de faire enquête pour savoir s'il est possible et désirable de faire adopter par l'industrie et le commerce de la Colombie Anglaise une journée de travail plus courte et aussi une semaine de travail plus courte.

Dans l'Etat de Vera Cruz

On prive les prêtres des droits de citoyen

MEXICO.—Les prêtres catholiques de l'Etat de Vera Cruz seront désormais privés de leurs droits de citoyen, en vertu d'un décret de la législature de l'Etat, et le gouverneur a ordonné la confiscation de toute propriété des églises. Le décret enlevant leurs droits aux prêtres les rend passibles d'expulsion du pays, en vertu de la constitution fédérale mexicaine. Les membres de la législature manifestent en même temps le désir d'encourager les autres Etats à agir de la même façon.

A un caucus du parti, il fut aussi décidé de faire des recherches afin de s'assurer si on met à exécution la loi limitant à vingt-six le nombre des églises et des prêtres dans la ville de Mexico.

Parce qu'ils ont perdu leurs droits de citoyen, les prêtres de l'Etat de Vera Cruz tombent sous le coup de l'article 33 de la constitution fédérale, qui autorise le président à expulser les étrangers du pays. La loi autorise aussi le gouverneur à commencer immédiatement à enlever au clergé toutes les églises et autres propriétés religieuses et à les convertir en centres sociaux et éducatifs, ou bien encore à les employer à d'autres usages publics ou sociaux.

Etrangetés de la Mer Morte

Elle n'a pas volé son nom

La mer morte, en Palestine, est appelée ainsi parce que nul être vivant ne peut y subsister, à part peut-être quelques minuscules poissons. Ceux que le Jourdain y apporte sont bientôt remontés à la surface des eaux huileuses et ils sont morts. . . Il arrive que des touristes veuillent se baigner dans la mer Morte; ils ne peuvent plonger, tant l'eau est dense; de plus, elle est tellement salée qu'elle irrite la peau et cause d'insupportables démangeaisons.

Il y a des particularités très curieuses dans la mer Morte. Savez-vous, par exemple, que sa masse d'eau ne se déverse nulle part et que son niveau varie à peine, bien que plusieurs milliers de mètres cubes d'eau lui soient apportés chaque jour par le Jourdain? Le secret de ce phénomène réside en grande partie dans la nature spongieuse du terrain et dans la rapide évaporation de l'eau sous un soleil ardent.

Il n'y a aucune végétation sur les bords de la mer Morte et lorsque le Jourdain amène, dans son cours violent, quelques roseaux et quelques arbres déracinés, il ne reste bientôt plus que quelques troncs calcinés.

Vous voyez que la mer Morte n'a pas volé son nom. . .

La crise économique en Russie

La production du charbon et de l'acier est en baisse

D'après les Izvestia du 22 juillet, l'extraction du charbon avait encore baissé depuis le commencement de juillet. La production d'acier avait également baissé. Les Izvestia donnaient à ce sujet des chiffres très caractéristiques. La Pravda du 19 août a consacré à cette crise un éditorial angoissé. Les résultats de l'industrie soviétique durant le 1er semestre de 1932, sont, disait-elle, "absolument insuffisants". Insuffisance parce qu'ils ne réalisent en aucune manière les prévisions du plan quinquennal.

Insuffisants parce qu'il y a manque de coordination entre les diverses branches de l'industrie, et que ce déséquilibre dans le développement général désorganise l'économie: c'est ainsi que le ralentissement de la production minière et métallurgique—où "la situation est devenue très grave" —entrave l'essor de toutes les industries qui ont besoin de fer et de charbon.

Gerbault voyage

Il se rendra, seul à bord d'un bateau de neuf tonnes, jusqu'en Polynésie

MARSEILLE.—Alain Gerbault qui, il y a trois ans, faisait le tour du monde, seul, à bord d'une embarcation à voile de 35 pieds de longueur, vient de partir, seul encore, pour un nouveau voyage. Il se dirige vers l'ouest.

Gerbault a refusé de divulguer le but de son voyage, mais des amis prétendent qu'il a l'intention de se rendre en Polynésie, dans l'océan Pacifique; il se rendrait d'abord aux îles du Cap Vert puis à Panama.

Son embarcation, qui jauge neuf tonnes, porte le nom "Alain Gerbault" et emporte des provisions pour plusieurs mois.

Mort de l'auteur de l'"Internationale"

A 85 ans

St-Denis, France. — Pierre Degeyter, qui composa l'hymne communiste "L'Internationale", est mort ici à l'âge de 85 ans.

Tourneur de son métier et musicien par goût, il adapta à la musique les paroles du chant composé par Eugène Pottier, poète parisien, en 1888, et en quelques années cet hymne se répandit dans le monde entier.

L'auteur eut son heure de gloire. Au sixième congrès du parti communiste international à Moscou, en 1920, les délégués de tous les pays lui firent une ovation. Les ouvriers de Moscou ont donné son nom à une rue de l'ancienne capitale des Tsars.

JOURNEE MISSIONNAIRE

Elle aura lieu le 23 octobre — Sa signification

A l'occasion de la prochaine "Journée Missionnaire" du 23 octobre, Son Excellence Mgr Salotti, Archevêque titulaire de Philippopolis, Président général de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi, adresse une circulaire aux directeurs nationaux et diocésains de cette société. Voici la version de la première partie de la circulaire:

"La Journée Missionnaire qui tombe cette année le 23 octobre, prend désormais l'aspect d'une journée historique, destinée à entretenir un vif intérêt pour la question des missions à susciter des énergies nouvelles et vigoureuses, dirigées vers la solution de ce grave et palpitant problème, et à exciter la pensée et le coeur des catholiques du monde entier et à les faire collaborer, par tous les moyens à leur disposition, à la sainte Oeuvre de la Propagation de la Foi, qui est une oeuvre de rédemption et de civilization. Je considère donc comme un de mes devoirs d'adresser quelques mots aux directeurs nationaux et diocésains de l'oeuvre pontificale, et, par leur entremise, à toutes les âmes généreuses, leur rappelant la beauté et le sens de la "Journée Missionnaire", leur indiquant les motifs surnaturels qui doivent les inciter en ce jour à un travail plus intense, et enfin leur faisant un appel pressant, auquel devrait correspondre une prompte et vive collaboration des volontés, animées du désir de participer au plus noble des apostolats.

SIGNIFICATION DE LA "JOURNEE MISSIONNAIRE"

"Que ce soit avant toute une journée de **prière**. Aux pieds des autels, en présence du Dieu eucharistique, aliment de vie et de force surnaturelle, que les âmes s'unissent, et se retrempent en vue de l'action apostolique. Faisant ainsi monter leurs prières vers Dieu de tous les points du monde et se nourrissant du pain du ciel, source mystérieuse de toutes les ascensions spirituelles, les fidèles s'enflamment de zèie pour les conquêtes évangéliques et contribuent à la croissance du corps mystique du Christ, c'est-à-dire de l'Eglise. Voilà le but spécifique de l'oeuvre du missionnaire qui se dévoue jusqu'à la mort dans les pays infidèles. Voilà l'objet des prières que les catholiques, réunis dans le plus modeste oratoire ou sous la voute des grandioses basiliques, en un même jour, aux mêmes heures et sur chaque continent, feront monter vers le Dieu tout puissant. Ils le supplieront d'éclairer toutes les intelligences par la foi du Christ. Ils lui demanderont d'unir les nombreuses nations, de langue et de race diverses, en un seul peuple, qui adore un seul Dieu, professe une seule religion et se sent uni par le lien étroit de cette charité qui fait disparaître les causes de division et fait luire le pur horizon de la fraternité humaine. En cette "Journée Missionnaire" plus la prière sera fervente et universelle, plus complet et rapide sera l'établissement du règne universel du Christ dans l'humanité.

JOURNEE DE PROPAGANDE

"Que ce soit une journée de **propagande**. Que l'on fasse voir au peuple, en ce jour, la beauté de cette vérité évangélique qui a transformé les nations et renouvelé le monde; que l'on fasse connaitre ce devoir sacré de l'Eglise de propager partout la bonne nouvelle; que l'on fasse comprendre à tous que, par les sacrifices des missionnaires, on sème dans les terres païennes les germes de ce renouveau auquel l'humanité aspire, car celle-ci n'a pas été créée pour vivre dans le vice et l'erreur, mais pour monter vers les cimes lumineuses de la vérité qui purifie et élève les âmes. Puisse, en ce jour, tout chrétien être un propagandiste de l'idéal missionnaire, et combattre le bon combat: combat d'idées et de résolutions, combat d'action et de conquête. Qué l'on fasse, en cette occasion, une sorte de revue générale des forces et des vertus conquérantes de l'Eglise qui compte sur les efforts de ses fils, propagandistes et apôtres, pour ramener l'humanité vers la lumière et la parole du Christ.

JOURNEE DE SOLIDARITE

"Que ce soit encore une journée de **solidarité** humaine et chrétienne. Il y a des peuples qui ne sont pas encore dégagés de superstitions séculaires. Il y a encore des millions et des millions d'hommes tenacement attachés à des erreurs qui sont de formidables obstacles à la connaissance des vérités religieuses absolument nécessaires au règne de la justice dans le monde. En face de cet état de choses, il y a des légions d'intrépides missionnaires qui, marchant sur les traces des premiers apôtres, se dépensent pour l'évangélisation des infidèles. Secourir les missionnaires dans ce travail ardu et surhumain est un acte de solidarité avec ces peuples qui méritent notre sympathie, parce que dès qu'ils auront fait l'expérience des avantages de la prédication évangélique, leurs qualités ethniques deviendront un élément de progrès moral et civil.

JOURNEE DE GENEROSITE

"Que ce soit enfin une journée de **générosité**. Les conquêtes des missionnaires sont le fruit de la grâce qui surabonde dans les coeurs de ces héros, qui se dévouent pour la conversion du monde païen. Mais ces héros sont des hommes qui ont besoin de secours pour réaliser une vaste organisation de ces oeuvres chrétiennes et sociales, au moyen desquelles on gagne le coeur des indigènes. Il faut donc procurer aux chevaliers de l'Evangile les moyens adaptés aux grandes conquêtes. La "Journée Missionnaire" devra donc être une occasion stimulante qui entraine toutes les classes sociales à donner généreusement. Les masses populaires qui sont les premières à s'enthousiasmer pour les missions rivaliseront de générosité avec les riches dans la modestie de leur obole. Les riches, de leur côté, que la Providence a favorisés de ses largesses, ne se laisseront pas vaincre en générosité par les humbles et les pauvres. Qui donne pour les missions donne à Dieu, et plus on se montrera charitable envers elles, plus sera grande la récompense du Père céleste, qui condamne toute forme d'égoïsme et réserve son amitié divine pour celui qui se prive pour donner à ses frères.

Son Excellence insiste ensuite sur les motifs qui doivent stimuler les catholiques à participer à cette "Journée Missionnaire". Les besoins des missions sont urgents, soit de la part des populations indigènes, soit de la part des missionnaires, c'est, en outre, faire oeuvre éminente de civilisation. Enfin, on ne saurait apprécier à leur juste valeur les salutaires effets de l'apostolat missionnaire sur la vie spirituelle des fidèles.

La conclusion de la circulaire est un appel pressant à tous les catholiques: aux évêques, aux prêtres, aux instituts religieux quelle que soit leur fin, aux organisations missionnaires, à la jeunesse, surtout à la jeunesse étudiante, aux associations féminines d'oeuvres pieuses ou sociales, enfin à tous les fidèles riches et pauvres.

—oOo—

L'Ouest demandera un autre boni

Une déclaration officielle—Pas moins de cinq sous

Winnipeg. — Le gouvernement fédéral sera invité à accorder un bonus sur la production du blé en rapport avec la récolte de cette année, a-t-on annoncé ces jours-ci, à l'issue d'une conférence de deux jours entre les représentants des trois provinces des Prairies et les officiers des syndicats pour la vente du blé. La suggestion sera également faite au gouvernement de créer une conférence entre les représentants des gouvernements et les producteurs des principaux pays dans le but d'étudier à fond le problème du blé.

Une déclaration officielle émise à la fin de la réunion disait: "A cause du prix du blé qui se maintient toujours à un bas niveau, la conférence a décidé de demander au gouvernement fédéral un boni sur la production du blé en rapport avec la récolte de cette année.

"Un boni de pas moins de cinq cents le boisseau devrait être accordé aux fermiers canadiens," a décalré M. Norman F. Priestley, de Calgary, vice-président de l'union des cultivateurs de l'Alberta, commentant les résultats de la conférence qui vient d'être tenue à Winnipeg pour discuter les problèmes de ce commerce.

La demande qui a été envoyée immédiatement au premier ministre R.-B. Bennett, ne fait cependant pas mention du prix auquel le bonus sera fixé. On disait, hier soir, qu'il appartiendrait au gouvernement de décider de ce prix. Il est probable, toutefois, que le boni sera déterminé avec le boisseau comme base de mesure.

—oOo—

Ne jetez pas l'huile qui a servi à votre moteur. Elle a de la valeur. Informez-vous.

La Mission de Saint-Henri

Photographie du théâtre de l'incendie qui a détruit l'hôpital et le couvent de la mission de Fort Vermilion, le 7 octobre. De gauche à droite: l'école, l'église le couvent et l'hôpital. Ces deux dernières bâtisses ont été rasées par les flammes. (Courtoisie de l'Edmonton Journal)

LE DESASTRE DE FORT VERMILION

Une lettre du R. P. Joseph Habay, O.M.I., qui raconte les détails du sinistre — Un appel à nos lecteurs

Nous avons appris, la semaine dernière, à nos lecteurs, la nouvelle de l'incendie du couvent et de l'hôpital catholique de Fort Vermilion — Le R. P. Habay, O.M.I., dans une lettre qu'il a envoyée au R. P. J.-B. Boyer, O.M.I., administrateur de la "Survivance", relate les détails de cette sombre journée du 7 octobre.

Mission St-Henri,
Fort Vermilion
7 octobre 1932

Mon Révérend Père,

Ainsi que vous l'a appris le télégramme de ce jour, une terrible épreuve vient de fondre sur la mission. Ce matin, à 6 heures et demie, en ce jour du 1er vendredi du mois et en la fête du Saint-Rosaire, à la fin de la messe célébrée dans l'église, au moment même où le Saint-Sacrement allait être exposé pour la journée du 1er Vendredi du mois, l'alarme a été donnée, le feu au couvent. C'était déjà trop tard. Le feu a pris dans la cuisine. Comment? il est impossible de le dire, peut-être l'avenir nous le dira. Nous aurions voulu maitriser les flammes, et qui ne l'aurait pas voulu, tout le monde a été admirable de dévouement. Les petits enfants qui dormaient encore au dortoir ont été sauvés, et les maladse retirés aussitôt de l'hôpital. Les flammes se sont rendues maîtresses des deux bâtisses, le couvent 34x56 pieds et l'hôpital 27x30 pieds, en l'espace de quelques minutes, et deux heures après, tout était à terre, complètement réduit en cendres. Le vent violent du Nord-Ouest a communiqué des braises dans quelques dépendances attenantes du couvent, qui sont devenues à leur tour la proie des flammes. C'est à grand-peine que l'église et l'école ont été sauvées, quoique bien endommagées, surtout cette dernière. Le feu s'est ensuite communiqué à un énorme tas de paille éloigné du lieu du sinistre de plus de 500 verges, qui a mis en danger les étables et l'écurie. Il n'y a pas eu de perte de vie mais les pertes matérielles sont considérables; on les a estimées à 20,000 piastres. Il doit y avoir plus que cela. Le grand malheur est de savoir que la Sainte-Réserve qui se trouvait dans la chapelle du couvent n'a pas pu être sauvée. C'est bien involontairement. Le bon Dieu ne nous en tient pas rigueur, puisque ce soir, à sept heures, après les épreuves de la journée tout le monde s'est retrouvé réuni dans l'église pour les exercices du Saint-Rosaire et ceux du 1er vendredi du mois. Nous avons fait amende honorable et nous nous sommes consacrés de nouveau au Sacré-Coeur de Jésus. C'est de Lui que nous vient le courage. Il nous avait tout donné, Il nous l'a enlevé. Que son saint nom soit béni!

Ce n'est pas la première fois, hélas! Monseigneur Joussard, qui vient de nous quitter tout dernièrement, a subi cette pareille épreuve en 1914. Il faut vous rappeler que c'est lui qui est un des fondateurs de la mission St-Henri, du Fort Vermilion. C'est lui qui a bâti le 1er couvent, une maison en logs, pour y abriter les premières Soeurs de la Providence, ces dévouées religieuses du vicariat de Mgr Guy, plus tard, il a réussi à bâtir de ses mains un nouveau couvent, plus beau et plus spacieux, 34x80 pieds. C'était en 1909, l'année même où il a été élevé à l'épiscopat. Et cinq ans après, en 1914, Mgr Joussard revenant au Fort Vermilion comme évêque pour y passer l'hiver, a vu son oeuvre complètement détruite par le feu dans le mois de mars, par un froid de 40 degrés centigrades.

On a reconstruit sur le même emplacement, on a ajouté un hôpital, qui avait pour patronne sainte Thérèse de Lisieux, et aujourd'hui, un nouveau désastre a fait complètement disparaître l'oeuvre. Faut-il se décourager? Non, non, l'oeuvre des anciens missionnaires se continuera. Actuellement, les religieuses ont trouvé un abri au presbytère, quelques-unes d'entre elles ont le garde des enfants dans l'école et la maison des garçons qui mesurent ensemble 30x100 pieds.

Si parmi vos lecteurs il y en a qui peuvent nous venir en aide, nous leur serons bien reconnaissants. Nous recevrons tout de leurs mains, même des vêtements, et en retour, nous prierons pour eux.

Veuillez me croire, mon Révérend Père. bien vôtre en N. S. et M. I.

JOSEPH HABAY, O.M.I.

LES PRIX DU BLE AU CANADA ET EN AUSTRALIE

(Suite de la 1ère page)

Le gouvernement canadien prétend que nos manufacturiers canadiens ne peuvent faire face à la compétition des manufacturiers anglais aussi longtemps que ceux-ci auront l'avantage d'une monnaie dépréciée; et notre gouvernement a frappé d'un droit d'entrée les marchandises anglaises lorsque la livre-sterling valait $4.40 ici. En suivant cette même ligne de raisonnement, on peut se poser la question: comment le fermier canadien peut-il faire la concurrence au fermier australien sur le marché anglais ou sur tout autre marché, quand la monnaie australienne est dépréciée de 40% au Canada?

On prétend que notre dette canadienne aux Etats-Unis est si élevée, que nous ne pourrions rencontrer nos obligations si notre monnaie était dépréciée. La dette de l'Australie payable à Londres est beaucoup plus élevée que notre dette aux Etats-Unis; cependant, l'Australie n'a pas manqué de rencontrer ses obligations. L'Angleterre devait des millions de dollars aux Etats-Unis et à la France cette année, et bien que la monnaie soit dépréciée aux Etats-Unis, cette dette a été payée avant même qu'elle fût due.

Il est vrai aussi que si la monnaie canadienne était au même niveau que la monnaie australienne, ça coûterait à la province de l'Alberta $1,600,000 de plus pour rencontrer ses obligations à New-York; mais d'un authe côté, l'on ajouterait $30,000,000 à la valeur de notre récolte de blé sur une base de 130,000,000 boisseaux que nous devrons vendre en Alberta, cette année.

Pour les trois provinces des prairies, le coût additionnel aux Etats-Unis sur nos débentures serait tout près de $4,000,000; mais là encore, la valeur de notre récolte dans les trois provinces serait augmentée de plus de $75,000,000. Même en adoptant une mesure plus modeste, en établissant notre monnaie au même niveau que la livre-sterling, l'on donnerait un grand avantage au producteur canadien. La valeur de notre récolte de blé, mesurée en termes de monnaie canadienne, serait augmentée de 25%, en d'autres mots, $40,000,000. Donc, si le pouvoir d'achat des fermiers des trois provinces des prairies était augmenté de $40,000,000, il est évident que ce serait plus facile à nos trois gouvernements de prélever les fonds nécessaires pour rencontrer leurs obligations à New-York, que ce l'est aujourd'hui dans les conditions actuelles.

Les problèmes les plus pressants auxquelles nous avons à faire face au Canada sont le problème du chômage, le problème des chemins de fer, le problème des dettes, etc. La solution de ces problèmes serait plus facile si le gouvernement canadien décidait d'abandonner l'étalon-or. De cette manière, l'on pourrait aider notre industrie première d'une façon pratique, et l'on améliorerait le sort d'un nombre considérable de citoyens tant de la ville que de la campagne.

Louis NORMANDEAU

—oOo—

Candidat à New York

Lewis-H. Pounds fera la lutte à John-P. O'Brien à la mairie

New-York. — M. Lewis-H. Pounds a été choisi par une convention républicaine, samedi soir, comme candidat à la mairie contre M. John-P. O'Brien, candidat des démocrates. Sa nomination a été unanime. Plus de 9,000 délégués prirent part à cette convention tenue simplement pour la forme.

La session fédérale

(Suite de la page 1)

M. Bennett a exposé que le Royaume-Uni constitue pour nos agriculteurs le débouché indispensable à leur prospérité. Il a indiqué la capacité de consommation de l'industrie anglaise en produits naturels dont, paraît-il, nous ne savons que faire. Mais il a savamment glissé sur le fait, par ailleurs incontestable, que si l'industrie anglaise travaille nos matières premières, ce sera au détriment des nôtres, à nous et que la faillite de nos industries que le parti conservateur a tant travaillé à protéger, signifierait en somme la faillite de sa politique.

LE BLE ET LA FARINE

Nous détachons du long discours de M. Bennett le passage suivant qui se rapporte au blé et à la farine.

A l'heure actuelle il est de toute première nécessité pour le Canada de s'assurer des marchés pour son blé et sa farine. A la suite de l'entente anglo-canadienne notre farine jouit d'une entrée libre sur le marché britannique alors que la farine étrangère est frappée d'un droit de 10 p. 100. A cause des restrictions douanières que les pays étrangers ont mises en vigueur contre notre farine, nos meuniers et nos producteurs ont subi des pertes énormes récemment. Les avantages que nous recevons à la suite de l'entente anglo-canadienne prend de ce fait une importance particulière. En 1931 le Royaume-Uni a importé 6,141,192 barils de farine dont 3,712,824 des pays britanniques et 2,428,368 des pays étrangers. Le Canada lui a fourni à lui seul 2,225,490 barils alors que les Etats-Unis en exportaient 1,187,190.

En faveur de notre blé le Royaume-Uni accorde une préférence de 2 shillings le quintal (112 livres). Cette clause est conditionnelle. Le privilège ne nous sera continué que si les pays de l'Empire consentent à vendre au Royaume-Uni à des prix égaux aux prix mondiaux et en quantités suffisantes pour subvenir aux besoins des consommateurs britanniques. En 1931 la Grande-Bretagne a importé 250,466,000 boisseaux de blé et la moyenne de ses importations depuis cinq ans est de 232,084,000 boisseaux.

LE DEBAT SE CONTINUE

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône se poursuit.

UN SOUS-AMENDEMENT DE M. COOTE

Le parti libéral, par son chef, M. Mackenzie King, avait déjà proposé un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône. Les ferfiers-unis de l'Alberta viennent de présenter un sous-amendement.

C'est M. G. G. Coote, député de la circonscription albertainé de MacLeod, qui l'a soumis à la Chambre. Ce sous-amendement se lit comme suit:

"La Chambre demande que le contrôle fédéral sur la monnaie et le crédit s'exerce de façon à donner et à maintenir une puissance d'achat suffisante pour:

"(a) Elever le prix des produits agricoles et des autres marchandises principales jusqu'à un niveau équitable, eu égard au coût de production et au règlement de créances échues, tant publiques que privées.

"(b) augmenter la consommation, stimulant par là l'industrie et procurant de l'emploi à nos gens.

"Et que l'émission de la monnaie et du crédit devrait être fondée sur les richesses naturelles et la puissance de production de ce pays et non comme au temps présent sur un seul produit, l'or, et que la quantité de cette émission devrait être déterminée par les marchandises et les services rendus pour les besoins légitimes du peuple.

"Cette Chambre est d'avis, en plus, que cette réforme devrait s'opérer dans un avenir prochain, en même temps que d'autres changements fondamentaux et comme partie intégrante d'un système d'économie rationnelle, que l'on reconnait de plus en plus généralement comme essentielle, afin que la richesse naturelle et l'énergie productrice de ce pays soient utilisées de façon à procurer à tout notre peuple un régime de vie satisfaisant."

Les discours des autres orateurs sur le débat de l'adresse n'ont rien eu de transcendant.

—oOo—

MORINVILLE

CHRONIQUE DE L'AMICALE

Notre soirée du 14 courant est maintenant un fait du passé mais un bienfaisant souvenir s'en dégagera longtemps encore, sans doute, car qui pourrait oublier sitôt Marie Rollet, première maman canadienne, à l'âme si chaude et accueillante et si patriotique! que Mlle L. Vaugeois nous a si bien dépeinte. Notre admiration pour la vénérable Mère Marguerite Bourgeois ira aussi en augmentant car Mlle M. A. Meunier nous l'a montrée rayonnant le bonheur et la sainteté sur son passage. Puis la noble Mlle Mance, qui, en la personne de Mlle P. Petersen, a remporté les palmes du jour, hantera aussi nos esprits quand nous dresserons le plan de nos oeuvres de bienfaisance.

Mgr Pilon qui suit avec intérêt les efforts des Amicalistes, nous a présenté l'esquisse historique des Associations Fédérées des Anciennes Elèves des Couvents catholiques du Canada sans oublier les oeuvres similaires dans les différents pays européens. La ligue des femmes catholiques du Canada a été passée ensuite en revue en ce qui concerne son mode d'action.

Ainsi de vastes horizons nous entourent, nous n'avons qu'à aller de l'avant.

Mme H. Despins a discrètement mentionné les secours adressés à des familles nombreuses. Mlle R. A. Sabourin qui désire des fondations solides pour l'oeuvre, fait appel à l'apostolat sous toutes ses formes. Puis la discussion ouverte par Mme Robert s'est transformée en un accord très parfait: la partie de cartes projetée aura donc lieu le 13 novembre prochain.

Mlles M. Cormier et C. Dupuis ont fait résonner généreusement leurs inspirations musicales selon les exigences du programme.

Enfin, notre chère présidente, Mlle C. Loiseau après avoir demandé un vote spécial de remerciements à Mgr Pilon comme expression d'appréciation de son inlassable dévouement a su trouver un mot choisi à l'adresse de toutes et de chacune. L'hommage au Christ-Roi a été rendu par un groupe de fillettes. Après le chant final chaque dame s'est retirée emportant sa part de couture pour les pauvres et la main gauche ignorera toujours les bienfaits que la droite aura semés.

Blanche Gibeau.

—oOo—

Le Pape Pie XI et le malthusianisme

Congrès de médecins catholiques

Cité Vaticane. — Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans une lettre à l'archevêque de Florence, relativement au prochain congrès des médecins catholiques, encourage ceux-ci à s'opposer au malthusianisme et à propager la moralité sexuelle. On prévoit que cette convention consacrera beaucoup de son temps à ces deux sujets.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	29½
No 2 Nord	27½
No 3 Nord	26
No 4 Nord	25
No 5 Nord	23
No 6 Nord	21
Fourrage	17

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	8
Fourrage	8

Orge—

No 3 C W	8½
No 4 C W	7½

Seigle—

Uo 2 C W	11
No 3 C W	9

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	45¾
No 2 Nord	44¾
No 3 Nord	43¾
No 4 Nord	42¾
No 5 Nord	40¾
No 6 Nord	38¾
Fourrage	33¼

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	48½
No 2 Nord	46¼
No 3 Nord	45¼
No 4 Nord	44¼
No 5 Nord	40¼
No 6 Nord	36¼
Fourrage	32¼

Avoine—

No 2 C W	23⅜
No 3 C W	21⅛
Fourrage	20⅞

Orge—

No 3 C W	24⅞
No 4 C W	23⅞

Seigle—

No 1 C W	30¼

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	3.25 à 3.50
" qualité moyenne	2.75 à 3.00
" commune	1.75 à 2.00
Veaux de choix	4.00 à 4.50
" qualité moyenne	2.75 à 3.50
" communs	2.00 à 2.75
Bouvillons (steers) de choix	3.25 à 3.75
Bouvillons qualité moyenne	2.75 à 3.25
" communs	1.50 à 2.50
Boeuf de choix	2.00 à 2.50
" ordinaire	1.60 à 1.75
" commun	.75 à 1.00
Mouton de choix	3.75 à 4.00
" de l'année	2.50 à 3.50
Brebis	1.50 à 2.00
Porc à bacon	3.10

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	18-19
Frais No 1 (First)	16-17
2ème qualité	8-9

Beurre—

En boite, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

Une dette nette de $2,375,846,172

Telle était le dette nette du Canada au 31 mars dernier

Ottawa. — Les dépenses sur le compte du revenu consolidé au cours de l'année terminée le 31 mars 1932 se sont élevées à $375,403,344, soit $45,694,288 de plus que le revenu de ce compte, d'après un rapport des comptes publics déposé ces jours-ci en chambre des communes. Le revenu total pour l'année a été de $329,709,056.

La dette nette du Canada au 31 mars dernier était de $2,375,846,172, soit une augmentation de $114,234,235 sur la dette au 31 mars 1931. Sur le compte spécial des recettes et des dépenses, les recettes ont été de $7,028,100 et les dépenses de $55,475,985, soit une différence de $48,447,885.

—oOo—

Vols de $88,778

Total des défalcations commises par des employés du gouvernement

Ottawa. — Au cours des années fiscales 1929-30, 1930-31 et 1931-32, les défalcations commises par des officiels et employés du gouvernement fédéral se sont élevées au total de $88,778. De cette somme $12,028 ont été recouvrés soit de compagnies de garantie, soit des auteurs de ces détournements.

Ces faits sont révélés dans un rapport déposé sur la table de la Chambre des Communes à la demande — formulée lors de la dernière session — de M. J. A. Fraser, député conservateur de Caribou. La perte la plus forte est supportée par le département du Travail par suite de défalcations commises par un officiel dans l'ouest canadien.

LAMOUREUX

Notre première soirée d'automne a débuté par un franc succès. Parmi l'assistance très nombreuse, les uns heureux de se rencontrer causaient amicalement ensemble; les autres, trente tables, jouaient aux cartes avec entrain. Les prix des dames, donnés par Mmes Ephrem Langlois, Joseph Gravelle et Arthur Lamoureux, furent gagnés par Mmes Emilien Paradis, Alma Langlois et Raoul Langlois. Les prix des hommes, offerts par Adélard Houle, Mme Desrosiers et Arth. Lamoureux, furent enlevés par Albert Denis, Henri Bazinet et Joseph McPike. Les prix d'entrée et de la rafle, présentés l'un par Mme Hector Lamoureux, l'autre par Mlle Gardin, échurent, le premier à Eva Marthuck et le second à Ernest Langlois.

Après cette première distribution de prix, on servit un succulent réveillon auquel chacun fit honneur. Puis le concert commença immédiatement. Arthur Adams nous joua deux morceaux de piano. Lorraine Paradis, toujours aimée, accompagnée au piano par Mme Edm. Gaumont, chanta en anglais et en français. Mlle Flora Lamoureux, dont nous admirons le talent particulier de joueuse de guitare, nous fit entendre de jolis airs. Accompagnée au piano par Alma Langlois, Adélard Gaumont tout à fait à l'aise et bien en forme, fit vibrer la note comique par ses chansons hilarantes. Enfin comme bouquet nous eûmes la bonne fortune de voir quelques danses enfantines de caractère si fin, si délicat, exécutées par Denise Moret et Stacia Baker, accompagnées au piano par Mme Baker.

Honneur et merci à tous ces aimables artistes qui de bonne grâce ont rempli ce programme et nous ont si bien charmés.

A ce moment de la soirée, vinrent prendre place sur le théâtre à l'appel de M. le curé: Arthur Lamoureux, président du cercle local de l'A.C.F.A., Siméon Langlois, vice-président, Ovide Boisjoli, secrétaire, Joseph Godbout et Omer Villeneuve commissaire d'école, et nos invités MM. Joseph Julien et J. O. Pilon de l'exécutif central. On commença alors la distribution des prix du concours français. Chaque élève à l'appel de son nom, vint recevoir sa récompense sur le théâtre aux applaudissements de l'assemblée. Puis M. le curé présenta en quelques mots les orateurs: M. Julien qui nous démontra éloquemment la nécessité de l'union pour la sauvegarde de nos droits en général et de notre langue en particulier; ensuite M. Pilon, qui s'appliqua à nous faire comprendre la complexité de l'oeuvre du concours français et l'obligation morale pour chacun de faciliter et développer cette oeuvre. M. Marcel Denault, instituteur de l'école Saskatchewan, vint dire avec émotion combien il était heureux de voir ses élèves, "ses enfants" à l'honneur et les complimenta de leurs succès.

M. le curé termina la séance en remerciant les orateurs de l'honneur et du plaisir qu'ils nous ont fait en venant nous parler de questions qui nous intéressent si vivement. En un mot, nous avons passé une agréable soirée, chacun le répétait en se quittant. C'est pourquoi nous disons à tous: au revoir et à bientôt! Un merci cordial à nos bons amis et visiteurs d'Edmonton et Fort Saskatchewan.

Malades. Mme Wilfrid Lamoureux a été opérée dernièrement de l'appendicite. Le petit garçon d'Ernest Lamoureux a subi la même opération. Tous sont en bonne voie de guérison.

—Corr.

GIBBONS

Le succès de notre souper au poulet, qui eut lieu dimanche dernier à la demeure de M. A. Rocque a dépassé nos espérances. En dépit d'une température désagréable, au delà de cent convives se régalèrent et apprécièrent l'art culinaire de cette paroisse. Parmi les visiteurs présents, outre ceux de Lamoureux, nous en avons remarqué quelques-uns de St-Paul et d'Edmonton.

Avant de procéder à la partie de cartes, de beaux prix et présents furent raflés à la roulette, pendant qu'un vieux trappeur venu en ligne directe de Fort Vermilion chantait en s'accompagnant de la guitare. Les prix des cartes furent distribués comme suit: Prix des dames, donné par Mme E. Moisan, gagné par Mmes A. Michaud et A. H. Irving; un second prix fut octroyé à Mlle Irène Godard qui remporta le propre prix qu'elle avait offert. Chez les hommes, M. Norman Bibeaud décrocha le prix donné par son frère Ernest et M. E. Moisan gagna le prix de M. E. Moran. Les prix de consolation échurent à Mme E. Moisan et à M. L. Rocque. Ces derniers prix avaient été donnés par Mlle Lillian Moisan et M. P. Michaud.

Un panier de pommes offert par M. A. H. Irving comme prix d'entrée fut gagné par M. E. Moisan.

Tous s'accordent à dire qu'ils passèrent une agréable soirée et que les familles de M. A. Rocque et M. A. Godard et de Mme Lajeunesse méritent les plus sincères félicitations.

(Comm.)

L'huile à chauffage se détruit entièrement, mais l'huile à graisser conserve encore certaines propriétés qui lui donnent une certaine valeur.

La vie en Alberta

A Messieurs les Curés

Nous pouvons vous procurer à bon compte des feuillets avec enveloppes pour la Commémoration des Morts. Nous apprécierons votre commande au plus tôt.

Imprimerie La Survivance
Edmonton

CALGARY

Bazar Sainte-Famille

La population française de Calgary a raison d'être fière du succès qui a couronné son travail de souscription, en faveur des oeuvres paroissiales, qui vient de se terminer par les deux jours de bazar tenus le 14 et le 15 courant.

La Providence nous a été favorable et nous nous empressons de Lui adresser notre filial tribut de reconnaissance en même temps que nous regardons comme un devoir de rendre témoignage de notre foi sincère en son existence, qui est l'action par laquelle Dieu conserve et gouverne le monde qu'il a créé.

En dépit de la crise qui roule encore ses inquiétudes de toutes sortes à travers le monde, notre bazar a été un véritable succès et les résultats aideront puissamment le maintien et le développement de nos oeuvres religieuses et nationales ici.

Naturellement, la charité de nombreux amis dispersés dans tout le pays, notamment de la vieille province-mère et de l'Alberta, a été admirable; et c'est de bon coeur que le groupe de Calgary exprime sa vive gratitude à tous ceux qui ont contribué si généreusement malgré les temps durs au succès de son entreprise de souscriptions en faveur de la paroisse. Quelques journaux, tout particulièrement le Devoir et la Voix des Bois Francs, nous ont donné un bon coup de main, et nous leur en saurons gré.

Il a été facile aussi de constater que notre population a su se rendre digne des secours qu'elle attendait. Tous nos gens sont passés par les salles du bazar pour apporter leur contribution individuelle à l'entreprise; et un grand nombre d'entre eux, à qui les charges avaient été confiées, ont donné aux deux jours du bazar, tout leur temps, leur talent et leurs forces, et cela toujours avec amabilité, courtoisie et de la meilleure humeur. Nous n'avons peut-être pas la liste complète; nous serions peinés d'oublier quelques noms, et si cela arrivait malgré notre bonne volonté de rendre justice à tous, nous nous en excusons d'avance. Mais, il peut être fait mention honorable en faveur de: Mesdames Savary, Miquelon, Beauchemin, Giroux, Cyr, Boucher, V. Despins, Côté, Julien, L. Choquette, Bray, Hoad, Boisselle, Plotkins, Simonin, Gourdine, Greene, Briand, Spence, Trépanier, Chouinard; Mlles Donalda Hoad, Jacqueline Miquelon, L. Boissonneault, C. Boucher, I. McNeil, et C. Auclair; Messieurs Trépanier, Boisselle, Hébert, Demers, Dallaire, Lemire, Ménard, V. Despins, A. Briand, Simonin, Dr Beauchemin, A. Veilleux et Cardinal comme constable spécial du bon ordre.

Parmi les heureux gagnants des différents prix du bazar, nous connaissons les noms suivants: le prix principal "un trousseau de ménage" d'une grande valeur, comprenant une literie complète, nappe et serviettes à diner, nappe et serviettes à thé, serviettes de cuisine et du bain, etc., dont le gros morceau, une magnifique couverture de lit, qui avait été fait par Madame A. Cyr, a été gagné par M. Gérald G. Ryan, 461 Chemin Ste-Catherine, Outremont, à Montréal, portant le billet No 2993. Deux autres prix de bonne valeur offerts par nos religieuses de la Providence et par nos Soeurs Grises de la Charité ont été gagnés respectivement par Mme E. Richardson et M. Georges Suey, de Calgary. Un couvre-pied bien fait est allé à Mme V. Despins pendant que d'autres prix encore ont échoué à M. Dallaire, M. G. Savary, Mme Boucher, Mlle B. Despins, etc.

Après cela, disons qu'il était facile de constater la satisfaction générale dimanche dernier, juste au lendemain du bazar, en entendant la paroisse chanter de si bonne voix le Magnificat d'action de grâce solennelle pour les succès obtenus. Et nous en avons la conviction, cette même piété gardera chez nous le souvenir de tous les bienfaiteurs de nos oeuvres à qui nous adressons notre fraternelle reconnaissance.

Madame L.-P. Mathieu annonce qu'elle s'occupera de couture, soit dans le neuf ou les réparages des habits pour dames et enfants, soit dans les différents morceaux de ménage. Elle habite au no 513 de la onzième avenue Ouest; Téléphone: M.2281.

Les deux dernières veillées improvisées juste au bon moment, mais qui n'ont pas eu pour cela moins de succès qu'ailleurs, sont celles des familles Boucher et Nadeau.

Au cours de cette semaine, il y aura, vendredi et samedi des grand'messes pour le repos de feu M. Côté.

—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Lundi soir! — Dernier appel

A quoi bon écrire des pages et des pages au sujet du R. P. Adélard Dugré? Le nom suffit.

Après quinze ans d'étude dans la Compagnie de Jésus, il part pour l'Angleterre, où il étudie l'Apologétique pendant deux ans. A son retour, on lui donne la chaire de théologie au Scolasticat des Jésuites qu'il occupe de 1927 à 1932. Et le 8 juillet dernier, le R. P. Général lui confia la Province du Canada.

Qui ne connait les écrits de ce Jésuite? Qui n'a lu les nombreuses brochures qu'il a rédigées pour l'Action Sociale Populaire? Qui n'a pas entendu parler de sa "Campagne Canadienne"?

Sa conférence de lundi soir nous intéressera, soyons en sûrs! Nous entendrons un Théologien, un écrivain, un apologiste compétent.

Soyons heureux de recevoir parmi nous un personnage si marquant! Profitons-en!

Ne l'oublions pas! Il faut salle comble ce soir-là!

Ernest Côté,
secrétaire.

BEAUVALLON

Un déplorable accident est survenu mercredi soir, 12 octobre, à Morecambe, 14 milles de Beauvallon. Edgar Johnson, âgé de 30 ans, marié et sans enfants, qui travaillait depuis quatre ans pour la compagnie British America, a été trouvé mortellement blessé, baignant dans son sang, la tête massacrée à coups de hache. Après le souper, mercredi soir, Johnson laissait sa maison pour aller travailler dans ses livres au bureau de l'élévateur; emportant dans ses poches 500 dollars, que sa femme était allé chercher à la banque de Commerce d'Innispy pour payer les chèques de grains. C'est vers 8 h. 30 et 9 h., que voyant de la lumière dans le bureau, le jeune Alex Prostor, fils de l'acheteur de grains de l'élévateur voisin s'y rendit pour trouver le malheureux baignant dans son sang, la tête mutilée à coups de hache, et l'argent disparu. La victime fut immédiatement transportée à l'hôpital de Manville, mais elle succomba avant d'y arriver. Edgar Johnson était un homme plein de santé et robuste. Il était surtout bien connu et estimé de tous. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 15, au milieu de toute sa famille et d'un grand nombre d'amis. Tous les gens de Beauvallon se sont fait un devoir d'y assister et témoigner à la famille si cruellement éprouvée, une dernière marque de sympathie.—Corr.

GIROUXVILLE

Température. Dire que nous sommes gratifiés actuellement et depuis une semaine de vrai beau temps, serait mentir aux almanachs, aux prédictions du bonhomme Foster et de tous les prophètes de bon augure, et surtout, ce serait contraire à la vérité simple et pure. C'est un temps d'automne, disent ceux qui sont nouvellement arrivés au pays et qui ont connu les automnes pluvieux, maussades de l'Est, il en est autrement de ceux qui en ont vu et vécu de ces automnes de l'Ouest, de beau temps doux, de soleil à plein ciel et d'espérances à perte de vue! Ces derniers cherchent dans leur mémoire en quelle année exceptionnelle, il y avait eu de la neige en fin d'octobre et elle était restée jusqu'au printemps sans que la terre fut gelée d'un pouce, comme maintenant. Cela n'empêche pas que bientôt nous aurons un. . .

Mariage, qui s'annonce à l'horizon.

On écrit dans certains journaux de l'Est: "Est-ce qu'il a été sage d'attendre au 30 septembre pour aller s'établir sur des lots dans une région où la saison est deux semaines plus avancée qu'ici? S'il y a dans notre province une société protectrice des êtres humains, je lui conseillerais de bien surveiller ces pauvres colons qui sont exposés à la misère et aux privations: s'il n'y a pas de telle société peut-être la société protectrice des animaux s'y intéresserait-elle, si elle était avisée qu'il y a dans ces cabanes des chats et des chiens? Je suis en faveur du retour à la terre, mais après avoir pratiqué le maintien à la terre." (Laurent Barré à Victoriaville, 2 oct. 32.)

Ici, on dit: que certains travaux nécessaires, urgents, réclamés depuis longtemps sur une certaine grande route publique ont été commencés dès les premiers jours de froidure et de gelée de l'autre semaine. Trop tôt pour l'hiver, trop tard pour l'automne, et d'ailleurs inutiles ces travaux maintenant jusqu'au printemps et à la fonte des neiges (s'il y en a) ce sera encore à recommencer. A quoi bon?

Ailleurs on estime qu'il faudrait un moratoire. M. Brownlee en a déjà parlé. En Allemagne, on a commencé par décréter un moratoire, on a diminué les dettes de moitié et on a réduit tous les intérêts de 4½ pour cent.

En Pologne, dans les cas de vente forcée, la vente doit rapporter les deux-tiers de la valeur judiciaire de la propriété, sans quoi, elle est nulle. Si une terre est évaluée à $3,000.00 et qu'un créancier à qui il est dû $1,000 on fait vendre la terre, il faut que la vente rapporte $2,000. Voici une législation qui protège le débiteur sans rien enlever au créancier.

Alors pourquoi n'aurions-nous pas des lois semblables ici?—Corr.

LAC LA BICHE

L'ouverture de la classe nous a amené plusieurs visiteurs, entre autres M. Douglas et M. Edwards, gérant de la North Star Oil Co.; aussi MM. Ambroise O'Neill et Marc Beauchamp d'Edmonton.

Mme J. O'Neil est retournée avec son fils, M. A. O'Neill à Edmonton. Elle passera quelques semaines en visite.

Mme J. Mackriss est partie en vacances à Edmonton pour deux semaines.

De retour d'Edmonton: M. et Mme C. Lebas ainsi que leur fille, Mlle Valentine Lebas et Mlle Annette Lemieux, institutrice.

Sont partis au Juniorat St-Jean, MM. Omer et Roger Dumas de l'endroit.

M. Bob. English, député-ministre des affaires municipales, était de passage au village cette semaine pour régler certains malentendus.

M. et Mme Ennis Gairdner ont eu la douleur de perdre une de leur fille, âgée de 17 ans. Elle n'a été malade que quelques heures. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

—Corr.

CASTOR

Voyage:

M. Louis Normandeau, comme représentant du cartel du blé, a visité toutes les personnes de langue française.

La Rév. Soeur Charles, des Filles de la Sagesse, Couvent de Montfort, est de retour de France.

Décès

Notre-Dame de Savoie vient d'être éprouvée par un nouveau deuil, Mme Eugène Hurteau est morte subitement. Elle était âgée de 55 ans. L'inhumation a eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance.

Nous offrons à M. Eugène Hurteau, très estimé dans le pays, nos sincères sentiments de condoléances.

Elections:

M. Arthur Miller, a été élu conseiller municipal par une forte majorité.

Souper:

Le Souper au Poulet et le bazar au bénéfice de l'église Notre-Dame de Grâce, auront lieu le 5 novembre.

Agriculture:

On annonce pour bientôt la visite de M. Tremblay, agronome bilingue au ministère de l'agriculture, à Edmonton. —Corr.

McLENNAN

M. et Mme Zénon Roberge ainsi que M. et Mme Philémon Roberge et leur fille, Yvonne, de Saint-Paul, sont en promenade chez leur neveu et fils M. Wilfrid Roberge. Ils sont aussi les invités de personnes qui autrefois demeuraient à Saint-Paul. Ils sont tous heureux de le revoir.

M. Adjutor Marcoux et sa fille Bertha en voyage d'affaires à Edmonton. M. et Mme Arcade Ethier les accompagnaient. Ces derniers se rendent à Morinville où demeurent leurs parents.

Le 11 octobre avait lieu à la salle "Community" un "shower" au profit de l'hôpital du Sacré-Coeur. Les Soeurs de la Providence remercient sincèrement ceux qui se sont montrés généreux et nous publierons dans quelque temps les noms des personnes qui ont fait des dons, car il y en a encore à venir. Plusieurs ont été empêchés par le mauvais temps de s'y rendre. Encore une fois merci.

Pensée. Nous avons tant de raisons secrètes d'être indulgents qu'il faut être bien parfaits ou bien méchants pour condamner.—Corr.

FALHER

Visiteurs. M. G. Larue, éditeur et propriétaire du "St-Paul Journal", était de passage parmi nous ces jours derniers.

Mlle Saintonge en visite chez ses oncle et tante, M. et Mme Maurice Beauchamp, maître de poste.

Soirée. Notre série de soirées familiales a commencé dimanche le 9 octobre. Le premier programme contenait une partie de cartes suivie d'une comédie qui fut très bien exécutée sous l'habile direction de Mme J. B. Langelier.

Nous devons féliciter et remercier chaleureusement les personnes qui ont prêté leur concours au programme d'amusements: Partie musicale: Fanfare: M. V. Capron, professeur, cornet; M. Emile Gamache, clarinette; Mlle Léonie Poirier, piano; violon, M. E. Phalempin; piano, Mme F. Rentiers. Comédie en deux actes. Acteurs: Mme Donat Gagnon, Mme Frank Ethier, Mlles Antoinette Landry, Charlotte Lapalme, Marguerite Viens, Eugénier Poirier, Irène Ethier, Thérèse Langelier.

Les prix pour le jeu de cartes furent donnés comme suit. Le premier prix des dames, don de M. X. Alain, fut gagné par Mme E. Phalempin; 2ème prix, Mme Wilfrid Viens. Prix de consolation, Mme H. Hamel. Premier prix des hommes, don de M. P. Demers, gagné par M. Henri Martel; 2ème prix, M. Eug. Morissette. Prix de consolation, M. Onil Demers. Le prix d'entrée: une magnifique dinde, don de Mme Edouard Chevigny, fut gagnée par Mlle C. Girard de Girouxville.

Un cordial merci aux paroissiens qui s'étaient rendus en grand nombre pour faire un succès de cette soirée.

Une autre soirée est annoncée pour dimanche soir, le 16, au cours de laquelle l'A.C.F.A. aura son assemblée mensuelle. Le principal point de cette soirée est une conférence, donnée par M. Lionel Tellier, avocat, ayant pour titre: La loi des terres. Le sujet très intéressant ne manquera pas d'attirer une foule de gens, nous l'espérons du moins.

Naissances. M. et Mme Pierre Dusscault (née Thérèse Pelletier) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 2 octobre et baptisé le 9 sous les prénoms de Joseph Richard Denis. Parrain et marraine, M. et Mme R. A. Pelletier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Antoinette Pelletier.

Décès. Nous regrettons d'apprendre la mort de Dame Veuve Onias Martel (née Marie Edwidge Lapointe), morte à l'âge de 72 ans à Falher, à la résidence de son fils, Henri Martel.

M. et Mme O. Martel partirent de Montréal en 1907 et arrivèrent à Bonnyville avec les pionniers sous la direction de leur neveu le Rév. J. A. Ouellette, ptre-curé, colonisateur; ils résidèrent ensuite à Saint-Vincent et à Falher depuis 1919, époque de l'établissement du village actuel. Son mari est décédé à Falher en 1921. Elle laisse pour pleurer sa perte son fils Onias de Terrebonne; Henri de Falher et sa belle-fille, et 11 petits-enfants. Alfred L'Heureux, son gendre de Bonnyville, Alta. Ses neveux, les Rév. J. A. Ouellette, ptre-curé et directeur de la "Voix Nationale", Montréal, R. P. Georges Cyrille Jeannotte, O.M.I., supérieur de la mission Lestoc, Sask., R. P. Théodoric, O.F.M., Trois Rivières, Frère Jean, Franciscain, Edmonton, Frère Sébastien de la Trappe, Oka. Les deux Rév. Soeurs Ouellette, Franciscaines, Baie Saint-Paul; les deux Rév. Soeurs Paré, Franciscaines, Baie Saint-Paul. Le Dr Rosaire Lapointe, M.D., St-Jérôme; le Dr Napoléon Lapointe, St-Henri de Mascouche; Ovila Ouellette de St-Vincent; Philorum Ouellette de Lac la Biche et beaucoup d'autres.

Ses nièces, Anna et Elizabeth Jeannotte de Montréal, H. et Marguerite Paré de Saint-Vincent de Paul. Son neveu Hubert Provost de Montréal; Albert Bohémier, notaire de Montréal et P. Bohémier d'Ottawa; Omer Martel de Montréal, etc.

Elle a supporté chrétiennement et avec résignation la maladie qui la minait depuis quelques années.

La défunte était membre de la société des Tertiaires, Dames de Sainte-Anne et à Falher des Dames de l'Autel. Avant sa longue maladie, dans les premiers temps de la fondation de la paroisse, elle a donné et aidé généreusement dans toutes les oeuvres paroissiales. Son service et sa sépulture ont eu lieu samedi.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

—Corr.

LEGAL

La distribution des prix du concours de français aura lieu dimanche prochain, 23 octobre, à 3 h. de l'après-midi pour les écoles du village de Legal, de St-Emile, de Diligence, de Ouest Legal, de Pontiac et de Springfield. L'exécutif d'Edmonton envoie quatre délégués. Après la distribution des prix, il y aura un concert patriotique, préparé par les enfants de l'école du village sous les soins des religieuses Soeurs Grises, leurs maîtresses.

La neige a arrêté les battages, indéfiniment, semble-t-il. Ce sont les propriétaires de machines à battre qui ont encore leurs récoltes sur les champs. Ils étaient juste de retour d'une tournée chez les voisins, lorsque le mauvais temps est arrivé. Les uns avaient commencé depuis une journée, les autres s'apprêtaient à commencer. Espérons que la neige nous quitte bien vite.

L'ouverture des classes de Diligence est retardée d'une semaine, les cas de rougeole étant encore trop nombreux. Les autres districts scolaires sont jusqu'à présent indemnes. Quand au district du village, l'épidémie semble être circonscrite. Que les personnes intéressées prennent cependant toutes les précautions prescrites par l'hygiène médicale.

Après trois mois de séjour à l'hôpital, Mme Victor Régimbald nous est revenue suffisamment rétablie. Elle y a laissé Mme Lorieau sa compagne d'infortune qui en a encore pour un certain temps. Toutefois l'état de santé de Mme Lorieau, qui est sous les soins des médecins depuis mi-juin, s'améliore lentement mais surement.

Etaient de passage au presbytère, dimanche dernier, MM. H. Milton Martin, C. E. Gariépy, François Coulombe, membres de l'Exécutif de l'A. C.F.A., accompagnés de M. L. Corriveau, tous d'Edmonton. Ils revenaient de St-Charles, où ils avaient tenu la distribution des prix du concours de français et se rendaient à Picardville pour une semblable cérémonie. Ils emmenèrent avec eux, M. Delphis Coulombe, le président de notre cercle local.

Le sixième élévateur "Province" est terminé. Il n'attend plus qu'à être rempli de grain. Sa capacité est de 50,000 boisseaux. Il est plus haut que les cinq autres et fait belle figure à la queue, de ses prédécesseurs. C'est J. A. Choquette qui en est le gérant.



Page Agricole



Préparation du dîner scolaire

Un feuillet très intéressant, No 148, "Le diner à l'école", vient d'être publié par la Division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération. C'est toujours un problème à la campagne que de fournir aux enfants un dîner appétissant, attrayant et satisfaisant. Ce feuillet contient une analyse très intéressante à ce sujet et fournit des idées intéressantes et utiles qui peuvent servir de guide pour tout le Canada rural. On peut en obtenir un exemplaire gratuitement en s'adressant au Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

La préparation du cuir à la maison

En ces jours où la nécesité nous oblige à tirer parti de tous les moyens d'économiser, on s'intéresse de nouveau à la préparation du cuir à la maison. Le Bureau des publications du ministère d'agriculture a reçu un certain nombre de demandes de renseignements sur ce sujet et il a préparé une circulaire spéciale pour y répondre. Cette circulaire traite des différents procédés d'écharnage, de chaulage, d'épilage, de tannage, d'essai, d'assouplissement et de finissage des cuirs et des peaux de différentes espèces. L'ancien procédé de tannage au moyen d'écorce exigeait beaucoup de travail, mais il y a aujourd'hui bien des procédés nouveaux qui rendent le tannage du cuir à la maison assez facile.

Le classement par qualités est utile

Le numéro courant de "L'Economiste agricole", l'organe officiel de la division fédérale de l'économie agricole, contient la déclaration que voici:

"L'établissement et le maintien de catégories de qualités sont surtout utiles pour la vente coopérative. Le producteur d'un bon produit devrait recevoir une prime pour le soin et l'habileté qu'il apporte à la production d'un article supérieur.

Les cultivateurs canadiens ou les hommes d'affaires qui se chargent d'écouler les produits de la ferme et qui cherchent de nouveaux débouchés ne doivent pas oublier que ces produits auront à lutter contre la concurrence des produits d'autres régions et peut-être même d'autres pays. Il est peut-être bon d'étudier les exigences du marché et les pratiques de la concurrence, et d'élaborer un programme de vente sur la base des catégories standardisées."

Quelques chiffres sur les poulettes

En ces jours de fluctuation de prix, les rapports les plus soigneusement préparés sur le prix de revient ne peuvent servir qu'à titre de guides généraux. Cependant, un rapport soumis par le Régisseur de la station expérimentale fédérale de Lennoxville, Qué., sur le coût de l'alimentation des poulettes pondeuses, offre un intérêt tout spécial; cette alimentation des poulettes pondeuses, offre un intérêt tout spécial; cette alimentation couvre la période de l'année de poulette, c'est-à-dire celle qui va du 1er novembre, l'époque où elles sont transférées à leurs quarties de ponte, au 31 octobre de l'année suivante.

Voici le détail complet de cette enquête:

Nombre moyen de poulettes	124
Coût de la nourriture:	
6,167 livres de grain à $30 la tonne	$ 92.50
4,268 livres de pâtés à $40 la tonne	85.36
3,720 livres de fourrages à 5.50 la tonne	10.23
431 livres de coquilles d'huîtres à $20 la tonne	4.32
240 livres de gravier à $20 la tonne	2.40
Coût total de nourriture, 1 an	$194.80
Coût de la nourriture par oiseau pour 1931	1.57
Coût de la nourriture par oiseau pour moyenne de 12 ans	2.37
23,808 oeufs vendus à 37 cents la douzaine	734.08
Bénéfice sur le coût de la nourriture	539.28
Bénéfice par oiseau sur le coût de la nourriture	4.35

Un record de récolte

71 boisseaux à l'acre dans un champ de blé Garnet

LACOMBE.—John Wilson, fermier du district de Lacombe, a établi un record de récolte dans la région, ayant recueilli 71½ boisseaux à l'acre dans un champ de blé Garnet de 17 acres. Il a récolté 91 boisseaux à l'acre dans son champ d'avoine.

LE TANNAGE DES PEAUX SUR LA FERME

Nous croyons rendre service aux nombreuses personnes intéressées par la fabrication du cuir à domicile, en leur fournissant les renseignements nécessaires pour le tannage.

Il est regrettable de constater que les peaux vertes se vendent très bon marché et que le prix des cuirs reste élevé; il faut donc se défendre en fabricant son cuir soi-même.

* * *

TANNAGE D'UNE PEAU DE BOEUF AVEC SON POIL

Si la peau a été salée et qu'elle ait partiellement séché il faut qu'elle soit trempée dans l'eau froide afin qu'elle devienne molle et qu'il n'y reste plus de sang. Il faut ensuite bien tailler dans tous les bouts pendants de même que la peau des pattes et de la tête. Il faut enlever tout le surplus de chair et de gras en grattant la peau avec un couteau non tranchant, un canif, un couteau à corne ou avec une vielle lame de patin. Pour faire cette opération il faut bien étendre la peau sur une surface plane et douce et il faut bien faire attention en grattant de ne pas attaquer le cuir pour ne pas le couper ce qui enlèverait beaucoup de valeur à la peau. Après cela on lavera la peau avec de l'eau douce et du savon. Après avoir bien rincé la peau elle est alors prête à passer dans le liquide à tanner qui sera composé comme suit:

Un gallon de lait de beurre sûr;
½ lb d'acide sulfurique commercial;
Une once de borax;
Un gallon d'eau douce;
2 onces de salpêtre;
32 onces de sel.

Il faut faire disoudre le sel, le salpêtre et le borax dans l'eau; ajouter le lait de beurre et en dernier lieu l'acide sulfurique.

Ajoutez tranquillement et brassez le liquide constamment, en versant. Placez la peau dans un baril propre ou une canistre de 20 gallons et couvrez la peau avec la solution préparée. Cette solution suffira pour tanner une petite peau de veau. Il faudra environ 10 gallons de la solution ci-haut pour tanner une peau de boeuf ordinaire pesant une cinquantaine de livres. La solution peut être augmentée en quantité correspondant au surplus du poids de la peau à tanner. On peut conserver cette liqueur durant deux ou trois mois, elle peut servir à tanner plusieurs peaux.

Il faudra brasser toutes les heures pour une durée de huit ou dix heures, et la peau devra tremper dans cette solution durant quarante-huit heures de temps. L'opération suivante consiste à enlever la peau et la bien laver, ensuite de l'accrocher pour qu'elle sèche. Ceci est très important. Plus vous travaillerez la peau et l'étirerz pendant qu'elle sèche plus vous aurez de succès. Si elle n'est pas suffisamment travaillée, elle deviendra rugueuse et raide. Elle peut être travaillée soit en l'étirant par le bas et les côtés, sur un poteau ou une poutre jusqu'à ce qu'elle devienne parfaitement sèche et flexible. Si vous désirez obtenir une surface bien polie il faudra alors frotter le côté de la chair avec du papier sablé ou de la pierre ponce. Le tannage d'une peau en 1922 coûtait environ $2.00.

TANNAGE D'UNE PEAU DE BOEUF POUR LE CUIR

La peau doit être douce, préférablement fraiche. Si elle n'est pas fraiche, il faudra alors la faire tremper dans l'eau froide jusqu'à ce qu'elle devienne molle, puis la faire tremper ensuite dans la solution suivante: **5 gallons d'eau douce et quatre pintes de chaux vive.**

Il faudra laisser la peau dans cette solution jusqu'à temps que le poil en décolle. Cela prend généralement de trois à quatre jours. Grattez le poil avec un instrument non tranchant en apportant naturellement le soin de ne pas couper la peau. Lavez parfaitement la peau puis faites-la tremper dans de la bonne eau douce durant six heures environ afin d'en éliminer toute la chaux. Cela fait, la peau est alors prête à être tannée. **Employez la même solution que pour une peau avec son poil.** Vous obtiendrez alors une peau de cuir très sèche.

TANNAGE D'UNE PEAU DE MOUTON

Pour les peaux de mouton ordinaires vous pouvez faire usage de la préparation suivante en procédant comme suit: Nous ne pouvons conseiller de tanner une peau de mouton avec une laine qui aurait plus de 2 pouces de long. Tailler la tête et autres parties sans valeur, puis enlever la graisse avec un instrument non tranchant. Il faut, lorsqu'il s'agit d'une peau de mouton, porter encore plus d'attention au grattage afin de ne pas couper le cuir, car la peau de mouton se coupe facilement, étant très mince. La partie inférieure qui forme le cuir fin peut être frottée aisément. Lavez bien afin de faire disparaître le sang et autres corps étrangers qui s'y trouveraient. Ne lavez pas avec de l'eau chaude car cela aurait pour effet d'endommager la peau et de faire décoller la laine. Etendez la peau sur une surface plane et bien sèche, le côté de la chair exposé et appliquez le mélange suivant: 5 lbs de sel fin mélangé à une livre d'alun pulvérisé. Soyez bien sûr de frotter entièrement la surface de la peau avec ce mélange. Pliez ensuite chair sur chair et gardez durant deux semaines dans un endroit frais. Lavez avec du savon à laine et de l'eau douce. Rincez bien puis étendez la peau; travaillez-la avec vos mains durant qu'elle sèche. Pour finir, frottez-la bien avec du papier sablé ou de la pierre ponce.

Récolte de pommes de terre en 1932

L'estimation préliminaire de la production totale des pommes de terre au Canada en 1932 est de 41,745,000 qtx provenant de 539,700 acres ou 77 qtx l'acre, comparativement à 52,305,000 qtx de 583,926 acres ou 90 qtx l'acre en 1931 et 46,352,200 qtx de 561,915 acres ou 83 qtx l'acre, moyennes quinquennales 1926-30. Par provinces les rendements moyens en quintaux par acre sont comme suit, les chiffres de l'an dernier paraissent entre parenthèses: Colombie britannique 110 (108); Québec 99 (117); Nouvelle Ecosse 95 (91); Nouveau Brunswick 87 (107); Ile du Prince Edouard 85 (90); Saskatchewan 68 (58); Manitoba 68 (75); Alberta 66 (78); Ontario 53 (71).

Le rendement de pommes de terre est beaucoup plus faible en 1932. La production totale du Canada accuse une diminution de plus de 10½ millions de quintaux ou 20 p.c. La saison a été plutôt défavorable dans les Provinces Maritimes et tout l'est du Canada, mais le plus grand dommage provient de la nielle et de la pourriture à l'automne. La sécheresse de l'été a réduit les rendements dans la région du sud-central des Provinces des Prairies, mais la précipitation a été plus copieuse et la production plus élevée dans la zone des parcs. En Colombie britannique la saison de végétation comme celle de la récolte a été généralement favorable.

LE MARCHE MONDIAL DU BLE

L'on mandait d'Ottawa, ces jours derniers, que les producteurs de blé du Canada se disputent avec les fermiers américains le marché de l'Orient et que le ministère du Commerce s'évertue à trouver d'autres débouchés extérieurs pour l'écoulement de la récolte de 1932, que l'on estime à plus de 450 millions de boisseaux, auxquels s'ajoutera le rapport encore considérable de la campagne de 1930. Cette question est d'une importance capitale pour les agriculteurs des provinces occidentales et appelle l'attention sur la production mondiale du froment qui naturellement devra influencer les cours de cette denrée.

A ce sujet, le Bulletin de l'Institut International d'Agriculture de Rome renferme, dans sa dernière édition, d'intéressantes informations, basées sur l'état approximatif des récoltes dans l'hémisphère séptentrional, comprenant l'Europe, les Etats-Unis et le Canada. Le Bulletin ne fait pas mention des disponibilités éventuelles de la Russie soviétique.

On y voit que la production totale de froment ne sera inférieure que de peu (une dizaine de millions de quintaux) à celle de 1931 et qu'elle sera sensiblement voisine de la moyenne quinquennale des cinq années précédentes (environ 50 millions de quintaux). Pour le seigle et l'orge, la production dépassera dans une forte mesure celle de 1931 et sera également supérieure à la moyenne, tandis que pour l'avoine, elle excédera celle de l'an passé et sera à peu près égale à la moyenne.

La situation suscite plus d'un intérêt ordinaire dans les pays importateurs autant que dans les pays exportateurs, vu la crise économique universelle qui réduit beaucoup le pouvoir d'achat sur les marchés mondiaux. Le "Journal d'Agriculture Pratique", l'un des porte-parole de l'Association Générale des Producteurs de Blé en France, rappelle que dans les pays exportateurs il existe encore des stocks importants de froment de la vieille récolte; il les estime à 171 millions de quintaux, en comparaison de 161 en 1931, et présume que les stocks des autres pays ont ultérieurement décru pendant la campagne commerciale 1931-32, ce qui pourrait contrebalancer l'accroissement constaté dans les grands pays exportateurs. En tout cas, il y a lieu d'admettre, dit-il, que la diminution globale des stocks, prévue pour la dernière campagne, ne s'est pas réalisée: la récolte de 1931, dont les résultats définitifs ont été plus abondants que ceux indiqués par les premières évaluations, a suffi aux besoins d'une consommation mondiale qui est restée au-dessous des prévisions. D'où il suit que la demande sera probablement restreinte pendant la campagne en cours et que l'abondance de la récolte de seigle dans les pays où ce produit est largement employé pour la panification, jointe à la bonne production escomptée pour le maïs et les pommes de terre, sont des circonstances susceptibles d'enrayer la consommation du blé.

En France, tout particulièrement, le mot d'ordre du gouvernement est de limiter le plus possible les achats extérieurs, d'autant plus que la récolte est au-dessus de la moyenne. L'Association Générale des Producteurs de Blé a entrepris une campagne à laquelle elle a invité de s'associer les producteurs et les consommateurs en vue d'accroître la consommation du pain, et du bon pain. C'est à son avis le meilleur moyen de dégager le marché du blé, surtout si la qualité du pain est améliorée et le prix abaissé au niveau du prix du blé.

Ce bref aperçu, quoique basé sur des estimations encore provisoires, donne une idée des perspectives que présente le marché mondial du blé pour les agriculteurs canadiens. Ceux-ci doivent en outre tenir compte du fait que l'Australie a agrandi considérablement ses emblavures et que la température a favorisé ses récoltes. D'autres part, les sauterelles et des pluies excessives ont causé des dommages en Argentine, notamment dans les régions du Nord, ce qui aura pour effet de réduire les disponibilités exportables de ce pays.

SUBSTANCES MINERALES POUR LES PORCS D'AUTOMNE

Un jeune porc bien nourri multiplie cent fois son poids original en six mois; de deux livres qu'il pèse à la naissance il devrait atteindre environ deux cent livres à l'âge de six mois. Cette croissance rapide ne peut s'obtenir sans une alimation complète, qui comprend tous les éléments essentiels ainsi que les substances minérales. Si ces dernières font défaut, les porcs *profitent mal;* ils se développent beaucoup moins vite. Les porcs du printemps trouvent les substances minérales nécessaires au pâturage ou dans la terre qu'ils mangent, mais les porcs d'automne, qui sont nourris principalement dans des enclos sans herbe ou dans des loges, ne trouvent pas ces substances minérales et on est obligé de les leur fournir.

Les aliments ordinaires cultivés sur la ferme, comme l'avoine et l'orge, ne contiennent pas une quantité suffisante de matières minérales pour satisfaire aux besoins du porc qui se développe rapidement, et lorsque ces éléments font défaut, la croissance en souffre immédiatement. On peut cependant suppléer au manque de substances minérales dans la ration en donnant des mélanges supplémentaires contenant ces substances.

Un simple mélange minéral qui a été employé avec succès, pendant un certain nombre d'années, à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, se compose de 76 livres de menu charbon, 20 livres de sel, 3 livres de chaux éteinte à l'air ou de pierre à chaux broyée et 1 livre de soufre. On donne ce mélange dans des caisses où dans des compartiments séparés de la trémie automatique à laquelle les porcs ont libre accès.

Les essais d'alimentation conduits à Lacombe indiquent clairement que lorsque les porcs ne reçoivent point de sous-produits laitiers, de déchets d'abattoir (tankage), de farine de poisson ou de verdure, il faut absolument leur fournir un supplément minéral contenant de la chaux et du sel.

Nous avons conduit une expérience pendant plus de deux ans pour comparer, au point de vue de la rapidité et de l'économie du développement, deux groupes de porcs d'automne; le premier était nourri exclusivement à l'avoine et à l'orge tandis que l'autre recevait en outre tout ce qu'il voulait du mélange minéral mentionné ci-dessus. Les deux groupes étaient nourris à la trémie et l'un des lots puisait les substances minérales dans un compartiment séparé. L'emploi d'éléments minéraux a produit une augmentation moyenne de poids de 52 pour cent et a réduit le coût de l'alimentation de 34 pour cent. Dans ces expériences, les porcs qui recevaient du grain seul ont fait en moyenne une augmentation quotidienne de poids de 0.63 d'une livre tandis que ceux qui recevaient en plus le mélange minéral faisaient une augmentation quotidienne de 0.96 d'une livre. Le prix de revient de cent livres de poids vif a été réduit de $4.59 à $3.01. La distribution de substances minérales ne coûte pas cher et convertit souvent ce qui serait une perte en un bénéfice.

H. E. Wilson,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

LE SOIN DES PORCS EN HIVER

Il est essentiel que les porcs soient en bon état vigoureux lorsque l'hiver arrive, et surtout les porcs nés en automne qui devraient avoir atteint l'âge du sevrage avant que la température devienne *inclémente,* sans quoi ils cesseraient de profiter. A la *station expérimentale* fédérale de Scott, Sask., nous avons pour système de faire naitre les porcs du printemps au mois de mars, afin qu'ils puissent être sevrés à temps pour que les portées d'automne puissent venir à leur tour en août; ce système s'est montré très satisfaisant.

Les abris de paille de différentes formes, ou même une simple meule de paille, fournissent à bon marché ces quartiers secs, propres, confortables, qui sont essentiels à la santé des porcs en hiver. Ces abris se sont montrés plus satisfaisants à la station de Scott que les bâtiments coûteux en bois. Entre ces abris, où les porcs passent la nuit et les mangeoires où ils prennent leur nourriture, on laisse une distance d'au moins 50 verges, pour qu'ils soient obligés de prendre de l'exercice au soleil en marchant, mais il faut aussi que ces mangeoires soient abritées du vent.

Les sujets reproducteurs exigent plus ou moins de nourriture suivant l'état de vigueur où ils se trouvent. Cependant nous avons constaté à Scott que c'est une pauvre économie que de limiter la ration d'un porc qui grandit à une quantité quotidienne inférieure à quatre pour cent du poids vif de l'animal. Les porcs souffrent souvent de la constipation en hiver, à cause du manque d'exercice ou d'une alimentation aux fourrages secs. On peut surmonter ce désordre ou le prévenir en donnant des gerbes d'avoine ou du foin de légumineuses fané vert, ou en ajoutant à la moulée de la graine de lin, du tourteau de lin ou du son.

Coin des Avant-Gardes

FALHER

CHRONIQUE DE L'AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A. DE FALHER

CERCLE DU SACRE-COEUR

C'est dans le cadre intime de la classe que se tient la réunion du 6 octobre.

M. Eudore Daoust, président, ouvre l'assemblée par la prière. Invitée à prendre la parole, Mlle Marie-Jeanne Viens, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Il est proposé par Mlle Jeanne Leduc et secondé par Mlle Aline Caron que les minutes soient adoptées. Après l'adoption de ce rapport, les propositions suivantes sont discutées et finalement adoptées.

1. Proposé par Mlle Jeanne Leduc, secondé par Mlle Lucienne Fredette: "Qu'un vote de remerciements soit adressé à l'ex-président, M. Paul Rentiers."

II. Proposé par M. Paul Rentiers, secondé par M. Edouard Dusseault: "Que la journée des réunions soit le jeudi au lieu du vendredi."

III. Proposé par Mlle Jeanne Leduc, secondé par Mlle Eugénie Roy: "Que nous retranchions de notre langage, les expressions vulgaires et que nous nous suivions pour les mots: moi et toi".

IV. Les membres proposent ensuite les sujets suivants comme travail de composition.

1er sujet: Proposé par Mlle Irène Ethier, secondé par Mlle Lucienne Morin: "Quel doit être le langage d'un avant-gardiste".

2e sujet: Proposé par Mlle Jeanne Leduc, secondé par Mlle Gilberte Gagnon: "Les devoirs d'un Avant-Gardiste".

3e sujet Proposé par M. Alphonse Dusseault, secondé par M. Emile Gamache: "Comment un élève du cours supérieur doit donner l'exemple."

Après discussion et votation le 2e sujet est adopté.

Une dizaine de minutes sont consacrées à l'étude de nos constitutions. Puis Mlle Irène Ethier, 1ère conseillère, fait lecture de la page canadienne: "Héroïsme d'enfant" puisé dans "Comment ils ont grandis" de Joyberte Soulanges.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par M. Emile Gamache et secondé par Mlle Lucienne Fredette.

L'hymne national termine la réunion.

Les 5 autres cercles se sont aussi réunis, mais comme la chronique deviendrait trop longue, il fut décidé au Congrès qu'un seul rapport serait envoyé chaque semaine.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. Vendredi, le 7 octobre, les membres du cercle Langevin tiennent leur troisième assemblée. M. Elphège Fillion, président, ouvre la réunion par la prière.

Après la lecture des minutes de l'assemblée précédente, les membres présentent à tour de rôle, leur composition littéraire. Mlle Charlotte Maisonneuve et Mlle Claudette Brule méritent des félicitations pour leur bon travail.

Mlle Charlotte Maisonneuve donne le résultat du devoir d'histoire du Canada sur "Nos Martyrs Canadiens". Le travail en général est satisfaisant.

Notre soeur directrice nous fait une intéressante lecture intitulée "La reconnaissance". Puissent tous les avant-gardistes mettre en pratique les sages leçons qui se dégagent de cette lecture.

Le compte rendu des points de bon langage classe M. Richard Lagacé premier du Camp Dollard des Ormeaux, et Mlle Delima Lemay première du Camp Madeleine de Verchères.

Plusieurs propositions sont faites en vue de la prochaine séance.

Selon l'habitude, l'assemblée est close par la prière et notre bel hymne national "O Canada!" Rose Boulet.

* * *

Cercle Taché. Après les prières d'usage, notre secrétaire donne lecture des dernières minutes de la réunion précédente. Chaque membre se montre très intéressé à tout ce que notre nouvel Exécutif a projeté pour cette assemblée. Mais, vite, à l'oeuvre, car la curiosité est tellement aiguisée, qu'on a hâte de tout savoir. M. le président prie la directrice d'exposer le programme élaboré pour l'après-midi. Après quelques chants de chez-nous, on nous annonce que bientôt le cercle Taché devra figurer sur la scène, afin de montrer aux parents intéressés de l'Avant-Garde, combien cette organisation scolaire devient un facteur puissant, pour stimuler nos jeunes à l'étude de la langue maternelle et de l'Histoire du Canada. Nous commençons donc aujourd'hui une causerie sur nos grands découvreurs français, Cartier, Champlain et Etienne Brulé. Sous peu nous nous mettrons à l'étude de l'Histoire sainte, afin de mieux connaître les merveilles accomplies par Dieu en faveur du genre humain.

Certes, cette heure de l'Avant-Garde paraît être l'une des plus goûtées par nos petits enfants. Peut-il en être autrement quand on est "Canadien"? De tout coeur on entonne l'hymne national.

* * *

Cercle de La Vérendrye. Après les prières d'usage, M. Lucien Maisonneuve, président, rappelle aux membres la proposition faite lors de la dernière assemblée: Que le sujet de la prochaine causerie historique soit "Christophe Colomb." M. le président ainsi que Mlle Thérèse Forcier entretiennent les membres du grand découvreur de l'Amérique. Soeur directrice est fière de ses petits avant-gardistes si heureux d'apprendre l'histoire du Canada.

La prière et l'hymne national terminent cette séance.

L'abolition de la Chambre des lords

C'est ce que demandent les travaillistes réunis en congrès— On la considère comme inutile et dangereuse"

Leicester, Angleterre. — Le congrès du parti travailliste s'est terminé par le chant du "Drapeau rouge" et l'adoption d'une résolution qui demande l'abolition de la Chambre des Lords que l'on considère comme "inutile et dangereuse". Une deuxième résolution demande au parti travailliste de continuer de lutter en Chambre contre toute politique protectionniste, et une troisième résolution demande que l'on remédie à la situation déplorable où se trouve l'industrie minière en tirant parti des dernières découvertes scientifiques pour le traitement du charbon. Une dernière résolution demande à l'exécutif national de prendre les mesures voulues pour que ceux qui sont responsables de la formation du gouvernement national ne puissent jamais rentrer dans les rangs du parti travailliste.

Eastman a laissé une belle fortune

Vingt-cinq millions

Rochester, N. Y. — Une succession de $25,561,641.60, approximativement $5,000,000 de plus que les estimés au moment de sa mort a été laissée par George Eastman, le roi du kodak. Sur la succession totale, une somme de $8,319,553,92 en argent était gardée par le défunt. Eastman se suicida en se tirant une balle de revolver chez lui le 14 mars dernier alors qu'il était âgé de 77 ans. Eastman n'avait que $16,951 d'assurances sur la vie, payables à sa nièce, Mlle Ellen Andrys Drydon, d'Evanston, Ill. La demeure de Eastman valait $650,392; sa collection de peintures, $1,196,307 alors que sa garde-robe au moment de sa mort est évaluée à $250.

L'Iraq devient un membre de la S. D. N.

Ce pays cesse d'être mandataire de l'Angleterre à Genève

Genève. — L'Irak, petit pays situé en Asie mineure, a gradué aujourd'hui de sa position comme mandataire de l'Angleterre et devient membre indépendant de la Société des Nations. L'Irak est le premier Etat arabe à participer directement aux bénéfices de la Société et son élévation en dignité crée un précédent pour la Syrie, l'Egypte et quantité d'autres nationalités jusqu'ici sans voix au conseil. L'Irak est surtout connu comme un champ de rivalité pour les intérêts mondiaux du pétrole. Ses deux premiers représentants à la S.D.N. sont le premier ministre Pasha El Said et le ministre des Finances, Ruatam Bey Haldar.

L'introduction formelle de l'Irak à l'assemblée a été soulignée par un discours de bienvenue de Sir John Simon, secrétaire des affaires étrangères anglaises.

CHAUVIN

Dimanche, le 9 octobre, eut lieu dans la salle de l'église une partie de cartes, sous les auspices de l'Exécutif du cercle local de l'A.C.F.A. L'assistance ne fut pas très considérable à cause du temps froid et du mauvais état des chemins, mais si le succès financier a laissé à désirer, le succès musical, et l'entrain qu'il y avait ont sûrement contribué à en faire une des plus belles veillées de l'A.C.F.A. et l'exécutif tient à remercier tous ceux qui y ont prêté leur concours.

Parmi l'assistance nous avions un visiteur distingué d'Edmonton dans la personne de M. O. B. Bessette, agent d'assurance qui est gérant de l'Alberta pour la compagnie Sovereign Life. M. Bessette qui est membre actif de l'A.C.F.A., a tenu à visiter le cercle local durant sa visite à Chauvin, chez son agent local, M. René Bélanger.

M. Louis Corriveau est revenu d'un long voyage en auto. Il s'est rendu dans le Dakota Nord, y reconduire sa belle-soeur, Mme Lacaille qui était en promenade depuis quelque temps. M. Cyrille Lacaille est aussi resté avec sa mère pour y passer l'hiver.

Durant son voyage, M. Corriveau s'est arrêté à différents endroits dans la Saskatchewan, pour y visiter ses parents et amis.

M. et Mme Charles Doucette sont les heureux parents d'une fille, née le 5 octobre.

M. Roméo Mercier qui depuis quelque temps était assistant acheteur de grain à l'élévateur du Pool, a dû retourner chez lui, mardi dernier. Les fermiers, mécontents des bas prix du blé, sont décidés de garder leurs produits chez eux, en attendant un meilleur marché. Alors le Pool s'est vu forcé, vu le manque d'ouvrage, à remercier M. Mercier de ses services.

—Corr.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un clergé national

Monsieur le rédacteur,

Voici ce que Mgr L.-A. Paquet a écrit sur ce sujet dans le "Canada Français". L'autorité doctrinale de l'auteur de l'article lui donne une grande importance.

L'utilité, la nécessité même, dit-il, de clergés indigènes dans l'oeuvre de l'évangélisation des peuples, de la fondation et du développement des chrétientés, ne sauraient être mises en doute.

Et pourtant, peut-on dire que dans le passé, tout a été fait pour subvenir à ce grave besoin?

Malgré les louables efforts auxquels il rend hommage, Pie XI ne peut s'empêcher de répéter cette plainte de son prédécesseur: "Il est regrettable que des contrées nées depuis des siècles à la foi catholique se trouvent encore dépourvues d'un clergé indigène ou n'en possède que d'un rang inférieur."

Que faisaient, se demande le Pape, les apôtres, propagateurs de l'Evangile à travers le monde? "Ils proposaient à chaque communauté naissante, non pas un **clergé importé d'ailleurs**, mais choisi et élu parmi les natifs de la région intéressée."

Conformément à cet usage apostolique, le Saint-Siège n'a jamais manqué, par ses paroles et par ses actes, de favoriser la création d'Eglises particulières, formées, autant que possible, d'éléments nationaux.

Le prêtre indigène, disait Benoit XV, par sa naissance, sa mentalité, ses sentiments, son idéal, ne fait qu'un avec ses compatriotes; il est donc admirablement qualifié pour faire pénétrer la foi dans leurs esprits; bien mieux que tout autre, il sait choisir les moyens de forcer la porte de leurs coeurs. Souvent même, il aura, sans trop de peine, accès en des milieux ou **le prêtre étranger ne peut même poser les pieds.**"

Pie XI, après avoir cité ces paroles qu'il fait siennes, ajoute "que les missionnaires étrangers, par suite d'une connaissance imparfaite de la langue, ne parviennent pas toujours à bien traduire leur pensée, que la force et l'efficacité de leur prédication en sont considérablement affaiblies."

Voilà, certes, des considérations très sensées, très significatives, et qui, loin de ne convenir qu'aux seuls pays de missions, semblent faites, en vérité, pour toutes les contrées bilingues ou à population mixte.

La grâce ne détruit pas la nature, mais l'implique. L'amour surnaturel, dont un pasteur doit se montrer sincèrement animé vis-à-vis de ses ouailles, sera d'autant mieux compris et apprécié d'elles qu'il se traduira par une compréhension plus vraie de leur esprit et de leurs besoins et qu'il s'appuiera sur une plus profonde réciprocité de sentiments. Cette affinité des coeurs, cette sympathie mutuelle, éclairée et féconde, peut sans doute résulter de l'unique grâce de Dieu. Mais Dieu, le plus souvent, utilise pour la provoquer, certaines conditions naturelles— identité d'origines, de parler, de traditions et de vues — auxquelles son opération s'ajoute.

C'est ainsi que la voix du sang et les plus légitimes instincts de l'âme populaire, servent, entre les mains de la Providence, la cause du bien. L'expérience de plusieurs diocèses canadiens et américains le démontre.

Dans les paroisses où le curé, étranger au caractère ethnique de la majorité des fidèles, ne peut ni parler leur langue avec amour, ni communier à leur histoire et aux justes aspirations de leurs âmes, que de fois, de part et d'autre, l'on se sent étreint par un malaise indéfinissable qui paralyse le ministère sacré quand il ne va pas jusqu'à susciter des agitations funestes. Là, au contraire, où les rapports spirituels entre le pasteur et son troupeau se fortifient par des liens et des sympathies de nature, les fonctions du ministère pastoral trouvent dans ces liens, sous l'influence de la grâce, un point d'appui; et le prêtre qui les exerce, bon et serviable à l'égard de tous, conquiert sur les familles où se reflète l'image de sa race, un crédit et un ascendant qui assurent la paix et la fidélité communes.

France et Sans Dol.

Devoirs et leçons à la maison. . .

Monsieur le rédacteur,

A l'occasion de l'ouverture des classes et en particulier de la convention des instituteurs du district à Peace River, il nous a été donné de discuter cette question si importante des devoirs et leçons à domicile.

Il y a en certains quartiers une théorie qui ne veut pas de travaux scolaires faits après ou entre les heures de classe, d'aucuns en voudraient, mais modifiés et proportionnés à la force des enfants, d'autres le voudraient plus en harmonie avec les conditions qui sont le fait de la famille nombreuse, enfin des inspecteurs d'école se prononcent en faveur de l'heure d'étude post-scolaire au cours de laquelle les enfants feraient leurs devoirs et étudieraient leurs leçons.

Par contre, la saine pédagogie qui est le fruit de l'expérience des siècles nous enseigne que "l'élève qui ne travaille pas en dehors des classes ne fait guère de progrès." C'est une vérité d'expérience et un fait incontestable. "En effet, la leçon orale, si utile qu'elle soit, ne saurait tenir lieu de tout le reste, et les devoirs écrits à la maison font un appel puissant et plus pressant à l'activité individuelle des enfants". La préparation préalable des devoirs et leçons est absolument requise dans tous les cours primaires et secondaires.

Naturellement le maître ou la maîtresse devront user de leur jugement pour ne pas donner des devoirs qui soient trop longs ou trop difficiles en rapport avec les leçons de la semaine. Autrement, paraissant trop durs aux élèves qui, ont déjà travaillé pendant la journée, ils les rebuteraient et les décourageraient; ou, ce qu'il faut éviter, les parents eux-mêmes se plaindraient, non sans raison, du trop grand effort demandé à leurs enfants.

On voit par là le rôle important des travaux scolaires à la maison; on voit quelle en est la nature et quelle limite doit leur être assignée. Sans eux, on se demande quel intérêt pourraient prendre les parents aux progrès de leurs enfants et par quel moyen ils pourraient les suivre un peu. C'est un des points sur lesquels on n'appuie pas assez dans les conférences, les livres de pédagogie et dans la pratique de chaque jour. Car l'école doit être le prolongement de la famille, les deux doivent collaborer, les parents restent toujours les premiers et principaux éducateurs et les maîtres et leurs enfants, et les instituteurs et institutrices ne sont dans les classes que leurs représentants ou délégués.

Cela est très vrai en principe, mais l'est beaucoup moins en pratique, parce que souvent les parents ne se soucient pas trop de ce qui se passe à l'école et que celle-ci finit par se croire quasi souveraine. Il manque beaucoup trop de relations rapprochées entre les deux. Les parents ne devraient pas craindre de conférer avec les directeurs et directrices des écoles en vue du plus grand bien et des meilleurs résultats à obtenir. Malheureusement c'est souvent le contraire qui arrive, le maître ou la maîtresse sont le point de mire des contribuables et même de ceux qui ne **contribuent en rien à la communauté**, point de mire pour les critiques injustifiables souvent, incompétentes presque toujours de la part de personnes qui ne connaissent pas le premier mot, les grosses lettres seulement de la pédagogie, de la psychologie, encore moins de la méthodologie et cependant se posent en juges infaillibles dans des questions que les plus savants d'entre les savants n'osent pas trancher d'une manière définie et finale.

Donc jusqu'à nouvel ordre, devoirs et leçons à la maison, bien faits, bien préparés sous la surveillance des parents ou gardiens des enfants, et coopération plus étroite entre parents et instituteurs en vue du plus grand bien, tels sont les voeux que forme pour tous les intéressés,

Votre tout dévoué,

J. A. Normandeau, ptre, curé,
Girouxville, Alta.

Le film de France

Réponse à lettre ouverte de Sans Reproche La Survivance, 5 oct. 1932

(Le Droit, 27 sept. 1932)

"Le film français", écrit le Droit, d'Ottawa, "a quelque chose qui ressemble aimablement à la probité. Le Français moderne déteste comme mouche sur une fine champagne le truquage et le sentimental chers à ces grands enfants que sont les Américains, imités en cela par nous, purs Américains en ce sens. C'est écrire que le film français conviendrait mieux à notre tempérament, à notre sens des responsabilités, de la mesure, etc. Faut-il ajouter qu'au point de vue artistique le film américain lui cède largement le pas? Enfin, de l'aveu d'un grand nombre, le film français est plus propre; ce n'est pas un mince mérite. Deuxième conclusion, c'est un professeur de bon langage, d'élégance française, et un professeur qui fustigera constamment nos défauts et négligences en ces matières. Pourvu que le film français sache éviter les erreurs et audaces du film américain, il gardera nos préférences."—E.T.

Pourquoi les Canadiens français de l'Alberta n'obtiendraient-ils pas de leur gouvernement la même faveur faite par celui de Toronto aux nôtres de l'Ontario.

Dispense de la taxe d'affaires et acceptation du Bureau de la Censure de la province de Québec pour les films sonores français venant de cette dernière.

Emile Lavoie,
Ottawa.

Nouvelles d'Edmonton

SAINT-JOACHIM

Distribution des prix de l'A.C.F.A.

Vendredi soir, à notre salle paroissiale, avait lieu la distribution des prix accordés par l'A.C.F.A. pour le Concours de français. Sur 85 concurrents dans les 8 grades, 17 eurent des prix, 23 méritèrent un diplôme à sceau rouge, et une élève seulement remporta un diplôme à sceau d'or. Cependant, d'une manière générale, les points ont été très satisfaisants et démontrèrent un travail sérieux chez nos jeunes. Au cours de la soirée, nos petites filles, sous la direction de nos religieuses de l'Assomption exécutèrent de jolis morceaux de chants.

Le R. P. A. Boucher, curé, et membre de l'exécutif de l'A.C.F.A., fit la distribution des prix. M. Joseph Julien, président du cercle St-Joacrim, exprima toute sa satisfaction aux élèves et les encouragea fortement à continuer leur bon travail. M. C. E. Gariépy, commissaire, appuya M. Julien et félicita les religieuses de l'Assomption de leur dévouement.

Le R. P. A. Boucher, O.M.I., manifesta aux enfants son plaisir de les voir étudier leur belle langue française et demanda le concours des parents, les encourageant à parler français à la maison.

Retraite paroissiale. Notre retraite paroissiale a commencé dimanche avec les messes. Le R. P. R. Smit, O.M.I., qui en est le prédicateur, y met tout son zèle et tout son coeur et, avec la grâce de Dieu, il fera de cette semaine une octave de grâces et de bénédictions pour la paroisse St-Joachim. Déjà nous pouvons constater l'intérêt que tous apportent à ses instructions toutes pleines de la doctrine la plus pure et données avec le talent et l'art qu'on lui connait. Nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin de la retraite et que pas un ne restera sourd à l'appel de la grâce.

Visiteurs. Dans le cours de la semaine dernière, nous avons eu la visite de M. l'abbé Dion, curé assistant de Sainte-Lina, et du R. P. Simonin, O.M.I., d'Hobbéma, en route pour les fêtes de Saint-Vincent.

—oOo—

Coin des BONNES AMIES

C'est avec regret que nous avons appris que Simone Patenaude, l'une de nos actives et dévouées "Bonnes Amies" avait été transportée d'urgence, lundi soir, à l'hôpital de la Miséricorde pour y subir une opération de l'appendicite. Aux dernières nouvelles, nous apprenons que Simone s'achemine tranquillement vers un complet rétablissement. Nos voeux l'accompagnent.

IMMACULEE-CONCEPTION

Dimanche prochain est le dimanche des Missions. A cette occasion le sermon à la messe de 11 h. sera prêché par le T. R. P. Dugré, S.J., Provincial des Pères Jésuites.

Les demoiselles de la paroisse organisent une partie de cartes pour dimanche, le 30 octobre. On y jouera au whist et au bridge. Il y aura de beaux prix, un programme très intéressant et à la fin de la soirée les demoiselles serviront un goûter. N'oubliez pas la date, le 30 octobre, et l'endroit, la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, et venez tous.

—oOo—

DE RETOUR

M. ELPHEGE TRUDEL

Nous sommes heureux d'annoncer le retour de M. Elphège Trudel au milieu de nous après une absence d'une année et demie vécue dans la vieille province de Québec. M. Trudel ne nous a pas caché qu'il avait beaucoup aimé le vieux Québec, mais que l'Alberta demeurait toujours la province aimée entre toutes.

M. Trudel ouvrira sous peu, croyons-nous, un étal de boucher.

Ne manquez pas de lire le prochain numéro du journal: vous y trouverez une annonce de M. Trudel.

—oOo—

Les huiles usagées soumises aux mêmes épreuves que l'huile offerte en vente, démontrent qu'elles contiennent encore des matières précieuses.

PENSIONNAT DES SS. DE L'ASSOMPTION

Les élèves des SS. de l'Assomption donneront dans la salle de l'Ecole Séparée, 103e rue, une séance dramatique et musicale, vendredi soir, le 28 octobre, à 8 h. 30. Prix du billet 35c.

Séance des enfants jeudi à 4 h. 30. Billet 10c.

—oOo—

JUNIORAT SAINT-JEAN

La retraite

Des nombreux passants qui voient habituellement les élèves au jeu sur la cour de récréation, plusieurs durent se demander la semaine dernière la cause d'un aussi profond changement chez la gent écolière.

Que voyait-on, en effet de nouveau, à certaines heures du jour? Des élèves recueillis et silencieux, se promenant seuls, méditant ou lisant.

C'est que les Junioristes étaient en retraite. Grands et petits avaient fermé livres et cahiers, déserté le chemin des salles de classes, pourquoi? Pour vivre dans la tranquilité et la paix, les heures de la retraite. Pour s'occuper de façon plus immédiate, de leur âme, pour voir plus à clair dans l'intérieur de leur conscience, pour se rafraichir dans le bain salutaire de la grâce.

A l'aurore d'une nouvelle année scolaire, il est bon de retremper ses forces spirituelles; de prendre de fermes résolutions pour l'avenir. Tout étant bien en règle du côté de la conscience, il en découlera un regain de vie dans le domaine purement intellectuel. La piété se faisant plus intense, donnera plus de coeur, de générosité et d'élan au travail.

Nos élèves ont profité de ces moments de grâces; ils ont suivi durant trois jours les exercices de la retraite.

Silence, prière, méditations, lectures pieuses, assistance aux instructions: tel fut leur programme.

Le prédicateur était le Père Tavernier, O.M.I., de Prince-Albert. Sa parole, à la fois originale et apostolique, sut trouver le chemin de ces jeunes coeurs.

Merci donc, de la part des Junioristes, à ce missionnaire qui a bien voulu laisser là-bas d'importantes occupations, pour venir ici, semer le bon grain parmi nous.

Qu'il soit en retour assuré d'un fervent souvenir dans les prières de ceux à qui il a fait tant de bien.

Après la retraite, il est bien légitime n'est-ce pas de prendre un congé. L'esprit, après trois jours de réflexion intense, a besoin d'une détente. Voilà pourquoi, jeudi, c'était congé.

En compagnie de quelques professeurs, les élèves de Belles-Lettres se rendirent en excursion à l'historique mission de Saint-Albert. Reçus à bras ouverts par le Supérieur de la communauté, ils ont vécu là d'agréables heures. Causerie avec nos bons vieux Oblats, visite du musée et du couvent des Soeurs Grises; descente aux tombeaux de la crypte; dîner de famille, musique, photos autour du monument Lacombe; bénédiction du Très Saint-Sacrement, tels furent les principaux évènements de ce jour trop vite écoulé.

Quant aux élèves des autres classes, ils allèrent par groupes, visiter au cours de la journée, l'Université, ainsi que les bureaux et les ateliers de l'Edmonton Journal.

Et maintenant, c'est la reprise des classes. Frais et dispos, rempli de bonnes résolutions, tout le monde s'est remis gaillardement au labeur scolaire. J.V.P.

—oOo—

LA CHORALE DE ST-JOACHIM

"Moi", une des plus fine comédies de LaBiche, est à l'étude, et sera jouée au commencement de Novembre sous les auspices de la Chorale St-Joachim.

Cette pièce en trois actes est sous la direction de M. Alphonse Hervieux la partie musicale sous celle de M. Gédéon Pépin, directeur de la Chorale.

Nos artistes au programme nous promettent un autre grand succès.

Nous en reparlerons la semaine prochaine. Lisons tous la "Survivance" et nous serons bien renseignés.

—oOo—

Une huile usagée et rafinée de nouveau est une épargne pour nos puits d'huile qui tendent à s'épuiser.

COLLEGE DES JESUITES

Pas de faits divers, cette semaine, ni d'événements sportifs. L'activité est toute. . . littéraire. L'automne attriste les âmes et nos poètes, attentifs à leurs musiques intérieures, chantent

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne. . .

On appréciera cette description toute simple d'un humaniste. Toute simple, mais empreinte d'une poésie douce dont la résonance se prolonge même quand les mots se sont tus.

L'automne

Octobre. C'est jeudi après-midi, et j'ai congé. J'avais projeté avec un camarade une dernière partie de chasse. J'endosse un gros chandail, j'ajuste une lourde casquette, sans oublier de me ganter chaudement. Le vent est glacial. Mon fusil sur l'épaule, je saute en bicyclette. Je rejoins mon compagnon près du Pont. En route!

Cette chasse me plaisait beaucoup, mais le souvenir des jours d'été affaiblissait peu à peu mon ardeur: Comme tout était changé! Les arbres, en bordure de la rue, avaient perdu presque toutes leurs feuilles, qui, frileusement blotties autour, gémissaient quand nous les écrasions.

Au sortir de la ville, encore des arbres morts, des feuilles mortes, un soleil mort, toute une nature, naguère si vivante, morte, pour sept longs mois. . . Un oiseau malheureux jette parfois une note lugubre. Il a oublié le chant clair et joyeux qui enchantait cances.

Les champs sont morts aussi. On ne voit plus le soleil s'y mirer. Lorsque nous passions ici, en été, nous causions un peu avec les bons moissonneurs de ces champs. Il ne reste que des épouvantails aux habits déchirés, que des bouts de paille grelottants qui font penser aux cimetières.

Nous ne causons guère, mon ami et moi, dans la tristesse du paysage. Mais, quelquefois, un mot bref vient couper le silence:

—Que c'est triste! . . .

—Te rappelles-tu les vacances?. . .

Nous arrivons à notre endroit préféré. Un grand bois, à cinq cents pieds du chemin. Il a l'air d'un amas de couleurs rouge, brun, orange, jaune tout pêle-mêle. Nous abandonnons nos bicyclettes:"Amusons-nous maintenant," essayai-je de me dire.

Nous avançons dans le sous-bois. Ici, c'est aussi triste que là-bas. Plus de chants, plus de fleurs. Les branches sont presque nues, et les feuilles pleurent. Un vent froid y passe comme de l'eau dans une digue trouée. Une feuille tombe, parfois, et. dans sa chute, nous frôle.

La chasse ne fut ni longue, ni joyeuse. Je vis un lapin, le visai nonchalamment et le manquai. Il faisait froid et le soleil s'inclinait. Le jeu dura une courte demi-heure encore.

. . . Et je revins à la maison, en murmurant, continuellement:

"Que c'est triste. . . Que c'est triste. . .

Emile Brière
élève de Belles-Lettres

—oOo—

CALDER

Paroisse Saint-Edmond

Notre première partie de cartes a enregistré un succès véritable. Le prix d'entrée, don de Mme Paul Lessard, a été gagné par M. Albert Dionne. Une magnifique poupée, don de M. Georges LeClair, gagnée par M. Stepney. Les honneurs aux cartes sont allés à: Mme D. Bonin, premier prix des dames, don de Mme Georges LeClair; Mme L. Belhumeur, second prix des dames, don de Mme Georges LeClair; Mme Frigon, prix de consolation. M. Stepney, premier prix des messieurs, don de M. Dubord; M. Paul Belhumeur, second prix pour messieurs, don de Mme Rhéaume. M. Adélard Garon, prix de consolation.

Un bon réveillon, servi par les dames de Ste-Anne, fut suivi d'un petit programme musical très apprécié.

Mentionnons en passant qu'une dizaine de gâteaux se sont vendus à l'enchère en un clin d'oeil. Pensez donc, de beaux gâteaux pour vingt-cinq sous! Quelle aubaine à Calder!

Nous remercions M. Paul Caorn d'être venu chanter "Tout doucement." Les applaudissements répétés montraient si l'appréciation était grande.

Un peu de danse par M. L. Guénette; enfin, tout a été très apprécié et en redisant merci à tous, nous disons à ceux qui ont manqué cette belle soirée, venez à Calder, on s'y amuse bien, vous verrez.

L'A.C.F.A. propose pour le 30 courant, sa soirée de cartes annuelle. Préparez-vous à y assister.

Petites Notes

De passage

Mme E.-E. Landry, organisatrice de la "Catholic Women's League", division de l'Ouest, était en ville ces jours derniers, et a assisté au congrès diocésain des C.W.L. Elle y a aussi adressé la parole. Pendant son séjour à Edmonton, Mme Landry s'est retirée chez sa soeur Mme J.-W. Pigeon. Mme Landry quitta Edmonton dimanche en route pour Calgary, où elle doit assister à un autre congrès des C.W.L.

* * *

En visite

Mme J.-B. Dorais, de Marcelin, Sask., est en visite chez sa fille, Mlle Berthe Dorais, d'Edmonton, où elle demeurera un mois.

* * *

Nouveau service postal aérien

Le major R. W. Hale, surintendant du district postal d'Edmonton a annoncé samedi l'inauguration d'un nouveau service postal aérien entre Edmonton et McMurray, par l'intermédiaire de la "Canadian Airways". Ce contrat était auparavant exécuté par la "Commercial Airways". Point n'est besoin de dire que les hommes d'affaires sont contents d'apprendre la continuation de ce service postal qui leur facilitera une expédition plus rapide de leur courrier dans les régions du Nord qu'atteint trop lentement le N.A.R. Ce service sera mis en vigueur au cours du mois prochain quand les conditions de vol seront favorables. Pour l'envoi d'une lettre par voie postale aérienne, il faut ajouter dix sous au timbre ordinaire.

—oOo—

BONNYVILLE

Rapport scolaire

Nous publions avec plaisir le rapport de chaque classe du village de Bonnyville nous bornant aux premiers et deuxièmes élèves les plus méritants de chaque grade et sur la moyenne obtenue sur tous les sujets du programme d'étude pour le mois de septembre.

Grade XII. — 1. Théodore Fraser, 2. Laura Dargis; grade XI, 1. Lorraine Déchêne, 2. Muriel Clifford; grade X—1. Stella Pitre, 2. Gérard Fraser; grade IX—1. Jeannette Binette, 2. Antoinette St-Pierre; VIII—1. Mariette Dussault, 2. André Vallée; grade VII—1. Flore Dargis, 2. Ida St-Pierre; Grade VI—1. Jeannette Bureau, 2. Pauline Déchêne; grade V—1.Lucille Campeau; 2. Emile Vallée; grade IV—1. Gérard Lacombe, 2. Walter Kirkwood; grade III—1. Annette LaRivière, 2. Thérèse Lacombe; grade II—1. Gisèle Demers, 2. Gloria Nadeau; grade I Sr.—1. Léo Lirette, 2. Albert Blais; Jr.—1. Edouardine Nadeau, 2. Roméo Durocher.

Battages

Maintenant que les battages sont terminés il sera peut-être intéressant de publier les résultats obtenus par un de nos fermiers les plus favorisés, M. Paul Lapointe. Non pas que la moyenne de rendement soit épatante mais elle représente à peu près la moyenne de la région pour 1932. M. Lapointe pour lui-même a donc battu sur 440 acres — 7200 minots de blé, 7000 minots d'avoine et 900 minots d'orge — une moyenne de 34 minots à l'acre. De plus il a fait une tournée de battage de 24 jours d'ouvrage, battant ainsi 42,300 minots, soit une moyenne de 1745 minots par jour. Il n'y a que les prix qui fassent défaut comme on peut le constater par ces chiffres. Car en plus de tout ceci M. Lapointe fait l'élevage des volailles, cochons, bétail et poulains; en somme, il se livre à la culture mixte. Père d'une nombreuse et charmante famille, notre ami Raoul reste optimiste.

Avant-Garde

Le passage de M. Belhumeur a laissé des traces. Malgré qu'il n'ait pu visiter nos écoles pour organiser une avant-garde de l'A.C.F.A., il a laissé la suggestion et cela a suffi. Nos jeunes ont saisi la balle au bond et toute la semaine, nous n'avons entendu parler que de souscriptions, d'élection d'exécutifs, de votes même, voire de cabalage et de discours. L'avant-garde nouvelle donnera elle-même un compte rendu la semaine prochaine, au coin des avant-gardes —et à l'avenir gare à celui qui parlera anglais à un petit compatriote en récréation ou qui emploiera de ces expressions vulgaires qui semblent venir des rues. Les soldats de l'avant-garde seront là!

Tempête

Une neige drue et abondante a recouvert notre campagne à une profondeur de 6 à 7 pouces. Les uns disent: ce n'est pas encore l'hiver. c'est trop tôt; d'autres disent: elle restera peut-être—cela s'est déjà vu —en tout cas elle arrive à un temps où tous les travaux sont terminés.

L'historique de St-Vincent a intéressé beaucoup de nos gens qui ont figuré ou en ont été les témoins. Plusieurs se proposaient bien d'assister à cette belle réunion et sans la tempête, ils y seraient allés sûrement. La chronique du Lac Froid est aussi très intéressante — et nous espérons pouvoir la lire souvent encore—Corr.

MORINVILLE

Nous avions la cour supérieure à Morinville vendredi dernier et le juge Crawford était sur le banc pour l'occasion. La cause venait de l'extérieur et il nous a été donné d'admirer le talent des avocats de la défense et de la couronne. M. Mackie était pour la défense et M. McClung pour la couronne. Naturellement les deux parties ne pouvaient avoir raison et la couronne l'a emporté pour cette fois.

Le 14 au soir, les anciennes élèves du couvent se réunissaient avec un certain nombre de dames de bonne volonté. L'objet de la réunion était d'assister à une conférence donnée par le modérateur et aussi à un programme des plus intéressants. Un autre but était de partager l'ouvrage à faire pour le soutien de nos pauvres et la plupart des membres sont partis, emportant avec elles tout ce qu'il fallait pour fabriquer quelques vêtements en faveur de ceux qui sont dans le besoin. Nous félicitons ces bonnes dames de leur travail et croyons sincèrement que le bon Dieu leur rendra au centuple ce qu'elles font pour les siens.

Une première neige a fait son apparition et semble vouloir rester. Il est vrai que la saison est plutôt précoce et nous ne serions pas surpris de constater que ce ne serait qu'un avertissement de se préparer pour les froids de l'hiver.

L'on nous annonce que notre député local terminera la visite de son comté par une grande assemblée à Morinville, le 1er novembre, au soir. L'hon. premier ministre sera de la partie et nous adressera la parole sur les questions du jour. Nous ne doutons pas que nos cultivateurs se feront un devoir d'aller entendre ce que nos législateurs ont à nous dire par ce temps de crise plus qu'ordinaire. La salle devrait être remplie à pleine capacité pour l'occasion.

Comme à l'ordinaire, nous aurons nos vues dimanche prochain, à 8 h. 30. L'on nous promet pour l'occasion un programme des plus intéressants et capable de satisfaire les plus difficiles. Venons donc oublier pendant quelques heures la tristesse des temps actuels, en riant pendant une partie de la soirée.

Nous avons écouté lundi soir le programme de franvais donné par le poste de l'université de l'Alberta. Tous les numéros ont été fort bien rendus mais les radiophiles de Morinville ne peuvent s'empêcher de faire une distinction pour M. Jacques Sylvestre qui est un enfant de la paroisse et dont la voix semble en gagner tous les jours.

Baptême: Joseph Maurice Jean Jacques Vaugeois, enfant de Maurice Vaugeois et de Bernadette St-Martin. Parrain et marraine, M. Joseph Vaugeois et sa dame.

Mariage: M. Hervé Poirier épousait Dme Veuve Bergevin, samedi dernier. L'heureux couple doit partir bientôt pour Kathleen, leur nouvelle résidence. Ils emportent les meilleurs souhaits de leurs connaissances et amis. —Corr.

—oOo—

Dixième Anniversaire

De la Catholic Women's League

La "Catholic Women's League" a célébré vendredi et samedi le dixième anniversaire de la fondation de la sous-section diocésaine d'Edmonton de la C.W.L. La cérémonie d'ouverture de ces fêtes a été marquée par le dévoilement d'une plaque où se trouvent inscrits les noms des membres du premier exécutif. L'honneur de dévoiler cette plaque revint à Mme W.-J. McIntyre, de Charlottetown, présidente générale de la C.W.L. au Canada.

Plusieurs orateurs distingués, au nombre desquels se trouvait S. Exc. Mgr J.-H. O'Leary, archevêque d'Edmonton, rappelèrent les débuts de la fondation de la Ligue des Femmes Catholiques d'Edmonton, soulignèrent les nombreuses activités auxquelles elles prirent part, louèrent leur esprit d'action catholique laïque.

On n'a point oublié de signaler le grand zèle qui animait l'âme de feu Mlle Katherine Hugues, la fondatrice de la "C.W.L." à Edmonton.

Les fêtes de ce congrès furent présidées par Mlle Eva Dillon. Mme J. J. Duggan était en charge du comité de réception.

—oOo—

L'huile à moteur se détériore vite, mais elle peut redevenir bonne au moyen d'un procédé commercial économique.

—oOo—

SAINTE-LINA

Dimanche soir, le 9 courant, les paroissiens de Ste-Lina souhaitaient la bienvenue à leur nouveau curé, le R. P. Dion, arrivé depuis quelques jours du Manitoba.

Le P. Dion nous chanta la grand'messe et le soir la salle paroissiale se remplit pour exprimer notre bonheur d'avoir de nouveau un curé résident parmi nous.

Des gens de Thérien, Mallaig et d'ailleurs étaient venus pour rehausser l'éclat de la fête.

Un concert intéressant fut rendu par les amateurs de Ste-Lina aidés d'une dame de Thérien.

Le R. P. Dion sut par ses bonnes paroles gagner les coeurs de ses nouveaux paroissiens. Ce bon Père partagera son temps entre la paroisse de Ste-Lina et Thérien.

Durant la soirée plusieurs souvenirs allaient à notre ancien curé, le R. P. Lemaire qui nous quittait pour la paroisse de Legal. Après avoir témoigné tant de dévouement pendant cinq années envers ses paroissiens, tous gardent de lui de bons souvenirs et lui souhaitent tout le bonheur possible dans sa nouvelle place.

Il nous fait plaisir de revoir parmi nous M. et Mme Breault qui arrivent du Lac Froid.

Nous avons de la neige depuis quelques jours mais heureusement les battages dans les alentours sont terminés. Le rendement est satisfaisant; il ne manque plus que la hausse du prix.

Cette année l'école du village est sous la direction de M. H. P. Surette comme principal et Mlle D. Hynes, autrefois du couvent Notre-Dame, de Morinville. M. Surette enseigne les grades V, VI, VII, VIII, IX et X. Mlle Hynes se charge des grades I, II, III et IV. Une cinquantaine d'élèves assistent à ces classes.

On remarquait de passage à Ste-Lina ces jours derniers, M. l'avocat Maynard, l'inspecteur Gibeault, M. Boisvert, gérant de la banque Canadienne Nationale, M. N. Thibodeau, M. W. Pépin et M. Bélanger, M. Bartier, Mme Chrétien et une amie, tous de Saint-Paul.—Corr.